

76

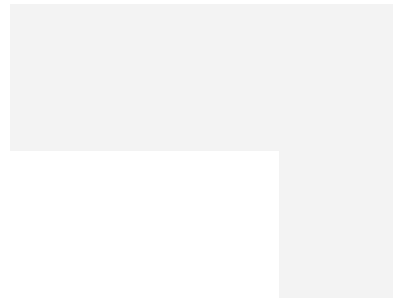
Seine-Maritime
c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

Bilan & Perspectives 2021/2022

Architecture - Urbanisme - Environnement - Seine-Maritime







Rapport moral

Conseiller municipal de Saint-Germain-d'Étables depuis 2014, je suis Maire de cette même commune et Conseiller départemental du canton de Luneray depuis 2021. C'est par ma pratique d'élu local en matière d'aménagement, de construction et de préservation du patrimoine que j'ai découvert la fonction importante du C.A.U.E 76 et la richesse de ses compétences. Elu Président de cette association depuis le mois de mars 2022, je suis heureux de pouvoir participer à sa mission de service public : se mettre à la disposition des élus locaux, des professionnels et des habitants pour co-construire un cadre de vie durable et qualitatif en Seine-Maritime.

Plus que jamais, les domaines d'expertise du C.A.U.E nous sont précieux pour répondre aux urgences environnementales auxquelles nous sommes confrontés. En 2021, les architectes, paysagistes et urbanistes qui composent l'équipe ont répondu à des problématiques aussi variées que celle de la préservation de la biodiversité, la valorisation des paysages, réhabilitation thermique des bâtiments patrimoniaux, la renaturation des cours d'école ou la réflexion sur de nouveaux bâtiments à faible impact carbone.

Le présent bilan démontre la richesse de l'activité du C.A.U.E 76, tant par les chiffres que par des exemples concrets et des témoignages ; il illustre l'implication et l'énergie dont toute l'équipe a fait preuve, malgré des conditions d'exercice parfois difficiles.

Avec des instances de directions renouvelées, l'année 2022 ouvre une nouvelle page pour notre association. A travers son action de terrain et ses missions de conseil, de formation et de sensibilisation, je souhaite que le C.A.U.E soit au cœur du dispositif de transition dans lequel notre société est entrée et qui nous emmène vers une révolution de nos modes de vie. Penser nos projets à une échelle communautaire, diminuer notre consommation de foncier au profit du renouvellement de nos cœurs de villes et de villages, désimperméabiliser nos aménagements, faire appel à l'intelligence collective pour innover, promouvoir les filières de l'éco-construction locale sont autant de pistes sur lesquelles je souhaite que nous puissions travailler.

En prenant la présidence du C.A.U.E 76, je rends hommage à nos prédécesseurs, Présidents et Directeurs, particulièrement à Christelle MSICA-GUEROUT et Boris MENGUY, qui ont renforcé les valeurs, la dynamique et la notoriété de notre association, autant de bases solides sur lesquelles nous allons nous appuyer pour répondre à l'immense défi de la transition de nos territoires !

VINCENT RENOUX

Président du C.A.U.E. de la Seine-Maritime

C.A.U.E : service public et intérêt général

Le C.A.U.E (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) est un organisme investi d'une mission d'intérêt public, né de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977. Il a pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement dans le territoire départemental. Le C.A.U.E est créé à l'initiative des responsables locaux et présidé par un élu local. C'est un organe de concertation entre les acteurs impliqués dans la production et la gestion de l'espace rural et urbain.

C.A.U.E : lieu de ressources pour tous les publics

Lieu de ressources, de rencontres, d'échanges et de diffusion culturelle, le C.A.U.E apporte une aide à la décision.

Son conseil est accessible à un public varié : particuliers, élus ou services de l'État, professionnels (architectes, artisans...), enseignants... Il intervient à toutes les échelles, de la parcelle de terrain au grand territoire.

Les C.A.U.E se déploient sur la quasi-totalité du territoire français. Ils constituent un service de proximité, référent pour les acteurs responsables et soucieux de la qualité du cadre de vie.

Les missions du C.A.U.E : conseiller, former et informer/sensibiliser

Conseiller, former et informer/sensibiliser constituent les missions d'intérêt public du C.A.U.E. Tout acte d'aménagement — depuis le document de planification territoriale jusqu'à la construction d'une maison — est créateur d'un cadre de vie qui s'impose à tous.

À tous les niveaux et à tous les stades de l'élaboration de ce cadre de vie, le C.A.U.E promeut la qualité. Il intervient en aidant chaque acteur à assumer ses responsabilités. Toute son action est donc sous-tendue par une approche pédagogique.

Le C.A.U.E est engagé dans des enjeux actuels tels que la maîtrise de la consommation foncière, la démocratisation de l'architecture, la gestion des ressources naturelles ou les économies d'énergie. Il y répond en informant, en proposant des formations et en développant l'esprit de participation du public. Il conseille et apporte des réponses à des problématiques locales, tout en intégrant les enjeux nationaux.



Présentation du nouveau directeur

Originaire de la Pointe de Caux, Vincent DUTEURTRE, 49 ans, est architecte DPLG, diplômé de l'École d'Architecture de la Ville et des Territoires de Paris-Est. Il a partagé sa carrière entre le secteur privé et les collectivités locales.

Cette double expérience lui a permis d'explorer différents secteurs de l'aménagement des territoires comme la valorisation patrimoniale, l'urbanisme réglementaire, la réhabilitation, la construction, le design. Ces différentes facettes du métier d'architecte l'ont amené à travailler avec un public très varié, des particuliers aux élus locaux, en passant par le monde institutionnel, médiatique, étudiant et associatif.

Parmi ses principales contributions, il faut citer l'inscription du Havre sur la Liste du patrimoine mondial, des publications sur le patrimoine moderne, la création d'un appartement témoin Auguste Perret, la conception de la salle de concert du Tétris, la réhabilitation de logements ou d'équipements publics et la modernisation de la Direction des bâtiments-énergie de la ville du Havre.

Nommé à la direction du C.A.U.E 76 en mars 2022, Vincent DUTEURTRE y trouve un équilibre d'exercice entre le statut privé de l'association et la mission de service public qu'elle remplit.

Il est convaincu du savoir-faire unique et irremplaçable de l'architecte pour construire un environnement durable et de qualité. Au C.A.U.E 76, il envisage la pratique du métier de manière collective, passant par un gros travail d'écoute et de pédagogie.

Ce nouveau poste représente également pour lui un choix d'engagement plus actif sur le chemin de la transition. Le positionnement du C.A.U.E en amont des projets permet en effet de faire valoir les questions environnementales très tôt et donc d'agir en profondeur pour un meilleur équilibre entre les aménagements de l'homme et leur environnement naturel.

En concertation avec le Conseil d'Administration et l'équipe du C.A.U.E 76, Vincent DUTEURTRE souhaite aujourd'hui esquisser de nouvelles perspectives pour l'association ; la construction d'un projet collectif de moyen terme fait partie de ses objectifs pour l'année 2022.

Il s'appuiera pour cela sur ses compétences de gestionnaire, son expérience du monde opérationnel, sa conviction environnementale et sur une équipe pluridisciplinaire offrant une expertise exceptionnelle.

Le conseil d'administration

Liste mise à jour au 13/06/2022

Vincent RENOUX

Président

Conseiller départemental

Maire de Saint-Germain-d'Étables

Nathalie THIERRY

Vice-Présidente

Maire de Clères

Olivier ROCHE

Trésorier

Conseiller départemental

Maire adjoint d'Octeville-sur-Mer

Franck REMOND

Secrétaire du Bureau

Maire de Mentheville

Catherine FLAVIGNY

Membre du Bureau

Conseillère départementale

Maire de Mont Saint Aignan

Christelle Msica-Guérout

Conseillère départementale

Maire adjointe Sainte Adresse

Frédéric MARCHE

Conseiller départemental

Maire de Cléon

Hubert LECARPENTIER

Maire de Saint-Eustache-la-Forêt

Cyriaque LETHUILLIER

Maire La Poterie-Cap-d'Antifer

Marie-Christine GUERARD

Conseillère municipale Varengeville-sur-Mer

Jean-Philippe RIGAUD

Maire délégué Notre-Dame-de-Gravenchon

Joël TREPIED

Conseiller municipal Saint-Pierre-en-Port

Brigitte LELIEVRE

Directrice de l'Unité Départementale
de l'Architecture et du Patrimoine 76

Frédérique BOURA

Directrice Régionale des Affaires Culturelles
de Normandie

Jean KUGLER

Directeur Départemental des Territoires et
de la Mer de la Seine-Maritime

Olivier WAMBECKE

Inspecteur d'Académie

Muriel LORIEAU-PONTHIEU

Vice-Présidente du Conseil Régional
de l'Ordre des Architectes de Normandie

Dominique PFAFF

Représentant de l'Ordre des géomètres-experts

Raphaël LABRUNYE

Directeur de l'École Nationale Supérieure
d'Architecture de Normandie

Patrick DELAPORTE-ARNAL

Vice-Président CINOV Normandie

Olivier MORZELLE

Directeur de la Direction Régionale
de l'Environnement, de l'Aménagement
et du Logement

Caroline LABOUCARIE

Directrice de l'Environnement au Département
de la Seine-Maritime

L'équipe



01. Vincent DUTEURTRE
Architecte DPLG
Directeur

02. Sandrine LE DOARÉ,
Architecte Conseillère

03. Éric PIARD,
Architecte Conseiller

04. Laurie DELACOUR,
Architecte Conseillère

05. Jean-Christophe GOULIER,
Paysagiste Conseiller

06. Gilles PESQUET,
Architecte Conseiller

07. Clément DELAÎTRE,
Paysagiste Urbaniste
Conseiller

08. Emmanuel CÔME,
Architecte Conseiller

09. Sylvie LECROQ,
Chargée de ressources

10. Virginie MAURY-DELEU,
Paysagiste Conseillère

11. Anne SEVESTRE,
Secrétaire

12. Valérie LOPES,
Architecte Conseillère

13. Gaëtane PREVOT,
Secrétaire de Direction

14. Lucille THÉRON,
Architecte Conseillère

15. Michaël PATON,
Graphiste

16. Marion ROUILLIER,
Assistante administrative
et comptable

Arrivée & départs



Laurie DELACOUR
Architecte Conseillère

Arrivée en mars 2021, Laurie Delacour est la référente territoriale pour les communautés de communes de Falaises du Talou, des Villes Soeurs et Interrégionale d'Aumale et de Blangy-sur-Bresle



Alain EOCHE-DUVAL
Architecte Conseiller

Architecte DPLG, a collaboré avec le C.A.U.E depuis 2000, exerçant parallèlement son activité libérale au sein de l'Atelier XV. Concepteur de projets contemporains d'habitat, en neuf ou en réhabilitation, il avait un regard professionnel sur les questions des habitants et des élus. Il avait particulièrement en charge le nord du département.



Daniel LE BOCQ
Architecte Conseiller

Architecte DPLG, était conseiller au C.A.U.E depuis 1987. Il a réalisé de nombreux conseils de terrain sur le Pays de Caux, puis sur la métropole rouennaise. Il a partagé avec tous son expérience en droit en tant qu'expert judiciaire, apportant cette compétence pointue à ses réponses aux collectivités et aux habitants.



©Architecture : MWAH agence d'architecture - ©Photographie : Grégoire Auger



Les transitions

Réhabiliter sa maison	P. 10
Construire avec les éco-matériaux: osons la paille!	P. 12
Régénérer le patrimoine du quotidien.....	P. 14
Maintenir et replanter des haies	P. 16
Renaturer les cours d'école.....	P. 18
Revitaliser un cœur de bourg.....	P. 20
Regarder les paysages de la vallée de Seine	P. 22
Former les élus locaux	P. 24
Sensibiliser le jeune public.....	P. 26
Conseiller les particuliers.....	P. 28



Réhabiliter sa maison

Face aux préoccupations environnementales, à l'augmentation du prix du foncier et aux modifications des structures familiales, la rénovation, l'agrandissement et l'isolation des maisons représentent un enjeu majeur.

Le secteur du bâtiment représente à lui seul 43 % de la consommation énergétique en France et 23 % des émissions de gaz à effet de serre (GES). La Loi pour la Transition Énergétique et la Croissance Verte (LTECV) du 17 août 2015 est venue renforcer certains objectifs fixés depuis le Grenelle de l'Environnement, concernant le bâti existant.

Parmi les logements qui constituent le parc existant français, environ 33 % relèvent d'une typologie particulière, dénommée « bâti ancien » qui recouvre l'ensemble des bâtiments construits avant 1948 selon des techniques, des savoir-faire et des matériaux traditionnels et locaux (pierre, pan de bois, terre crue...). Ces bâtiments anciens se dissocient fortement des bâtiments modernes, construits massivement à partir des années 1950. Un autre tiers correspond aux logements construits entre 1948 et 1974 avant la première réglementation thermique et avec des techniques et des matériaux industrialisés plus conventionnels (béton, parpaings...) et généralement non isolés.

En Seine-Maritime, les maisons individuelles représentent plus de la moitié (56%) des logements et 76% d'entre-elles ont été construites avant 1990. La recherche d'amélioration du confort et des performances énergétiques doit s'effectuer dans le respect du patrimoine bâti local. Reflet de chaque territoire, plateau, vallée ou bord de mer, et d'époques constructives, l'habitat possède des particularités qu'il faut connaître avant de commencer des travaux.

Afin d'accompagner tout un chacun dans la réhabilitation de sa maison, le C.A.U.E 76 a mis au point un guide. L'objectif de cet ouvrage est de diffuser des solutions adaptées de rénovations énergétiquement efficaces et techniquement durables qui améliorent la valeur patrimoniale de chaque type de maison et le confort des habitants avec une approche architecturale et thermique globale. Il permet de répondre aux questions que se posent les particuliers, qu'elles soient d'ordre techniques, esthétiques ou réglementaires, en faisant la distinction entre les interventions sur le bâti dit « traditionnel » construit avant 1948 et le bâti dit « conventionnel » construit après 1948.

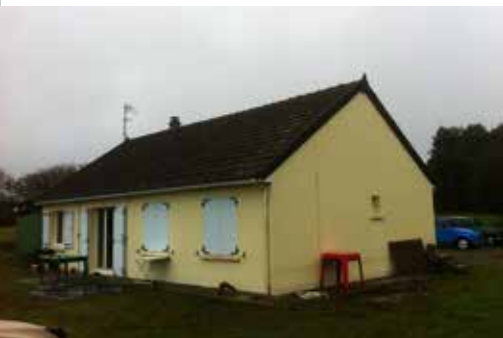
En Seine-Maritime, les maisons individuelles représentent plus de la moitié (56%) des logements et 76% d'entre-elles ont été construites avant 1990.



Blainville-Crevon (76) - Avant



Après



Atelier Prospectif - Romain Traveret - Les Pieux (50) - Avant



Après


Le guide "Réhabilitation architecturale et thermique" est consultable et téléchargeable > www.caue76.fr/plaquette-renover-agrandir



L'objectif de cet ouvrage est de diffuser des solutions adaptées qui améliorent la valeur patrimoniale de chaque type de maison et le confort des habitants.



En complément du guide, des fiches architecturales, présentant des exemples concrets de réhabilitations et/ou d'extensions de maisons, sont également téléchargeables sur notre site internet: www.caue76.fr/fiches-referentielles



Construire avec les éco-matériaux : osons la paille !

Les caractéristiques des éco-matériaux répondent aux enjeux des transitions et de plus en plus de réalisations les utilisent. Le C.A.U.E a réalisé des fiches sur des opérations françaises de référence avec des éco-matériaux et en particulier la paille.

La diversité des opérations présentées et la richesse des architectures témoignent de la capacité des éco-matériaux à répondre aux contraintes techniques, aux attentes de tous et aux enjeux de société actuels.

Les éco-matériaux sont des matériaux de construction sains qui nécessitent peu ou pas de carbone pour être produits, mis en œuvre ou recyclés. Certains stockent même plus de carbone qu'ils n'en émettent. Nombre de ces matériaux sont locaux et favorisent donc l'économie locale : création d'emplois non délocalisables, recours aux savoir-faire du territoire, peu de transport...

Leur caractéristiques techniques, sauf exception, les rendent particulièrement adaptés à la rénovation du bâti ancien. Les éco-matériaux les plus présents dans la construction sont le bois, la terre, le chanvre et la paille.



La petite botte de paille, forme la plus utilisée pour construire, sera-elle le parpaing du 21^e siècle ?

En prévision de l'application de la RE2020* (applicable depuis le 1^{er} janvier 2022) qui introduit un volet « carbone » très favorable aux éco-matériaux, les fiches d'information du C.A.U.E peuvent rassurer les maîtres d'ouvrages, encore réticents, et donner envie de passer à l'action. Plus averti et guidé par des professionnels déjà expérimentés, chaque maître d'ouvrage peut ainsi se lancer dans des opérations plus vertueuses.

Choisir les éco-matériaux c'est répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux auxquels nous sommes confrontés pour construire un monde plus durable.



▲ Crèche communautaire à Bréauté-Beuzeville - F. Denise, Architecte



▲ Groupe scolaire à Tourny (27) - MWAH Architecture

Bref historique de la construction en paille

- **1886**: des dizaines de bâtiments sont construits dans le Nebraska aux États-Unis
- **1920**: construction de la « maison Feuillette » à Montargis en France
- **1980**: renaissance de la filière paille en France, aux États-Unis, au Québec...
- **2012**: Édition des règles professionnelles (RFCP)
- **Depuis, la filière se développe fortement** (plus de 500 bâtiments/an en France) notamment en Île-de-France où les opérations d'équipements publics sont les plus nombreuses.



Les fiches "Construire et rénover en paille" sont téléchargeables > www.caue76.fr/fiches-pailles

Pourquoi la paille ?

La paille est l'un des matériaux qui respecte le plus l'environnement et qui apparaît comme un matériau d'avenir. En Normandie, elle est disponible en grande quantité.

La paille est un « coproduit » de l'agriculture nourricière. C'est un matériau naturel, renouvelable annuellement, biodégradable et local. 90% des approvisionnements viennent de moins de 50 km du site de construction ou de fabrication. La petite botte de paille, format le plus utilisé pour construire, sera-t-elle le parpaing du 21^e siècle ?

La RE 2020 : un outil vers la neutralité carbone

Alors que l'ancienne réglementation, la RT2012, se concentrait sur les performances thermiques et énergétiques des bâtiments, la nouvelle réglementation est « environnementale » et comprend un volet « carbone ». Son objectif est de réduire les émissions de CO₂ du secteur du bâtiment. Cette disposition incite à recourir aux éco-matériaux dont les plus vertueux qui stockent le carbone.



Régénérer le patrimoine du quotidien

Apparues au 20^e siècle, les cités-jardins sont un modèle d'habitat durable. Le principe de regroupement des logements, l'importance du jardin, la recherche d'une atmosphère rurale et la mixité sociale les rapprochent des actuels écoquartiers.

Dans les années 1920, au lendemain de la Grande Guerre, de nombreuses cités-jardins fleurissent dans un contexte de pénurie de ressources.

Beaucoup de matériaux de construction sont locaux : brique, silex, tuile, chaux, sable mais aussi mâchefer. Ce dernier, issu du recyclage industriel, est largement utilisé sous les enduits de façades, souvent décorés en colombage. Cet habitat "moderne" est à considérer avec autant d'attention que le bâti ancien, en mettant en oeuvre des matériaux en adéquation avec la capacité perspirante des murs.

L'intimité du jardin, qui se dévoile à travers une clôture légère, une haie champêtre, est animée par le végétal. Sur cette emprise, une extension mal réfléchie peut vite entamer l'harmonie de l'ensemble.

A l'initiative du service Patrimoine de la Métropole Rouen Normandie, le C.A.U.E a permis d'accompagner le repérage de ce patrimoine émergent. En accord avec les élus des 14 communes concernées, les cités-jardins définies comme « *ensembles bâtis homogènes* » ont été incluses dans le règlement d'urbanisme afin de mieux les préserver.

Le travail du C.A.U.E a également permis, avec la réalisation d'un cahier de recommandations, de sensibiliser si nécessaire les habitants sur les qualités de leur quartier et les bonnes pratiques à adopter en cas de travaux.



Cité-jardins de Maromme



Cité-jardins du Trait



< La visite de la cité-jardin Henri Abt à Saint-Etienne-du-Rouvray avec le C.A.U.E a permis de se rendre compte de l'intérêt de préserver ses qualités patrimoniales

> Le cahier de recommandations "cités-jardins de la Métropole Rouen Normandie" est consultable et téléchargeable www.caue76.fr/cahier-cites-jardins





Maintenir et replanter des haies

Les haies sont des éléments indissociables des paysages seino-marins, en campagne comme à la ville. Indispensables également au fonctionnement écologique du territoire, elles sont aujourd'hui de plus en plus menacées.

Ces derniers temps, un phénomène massif de suppression des haies, remplacées par des clôtures de piètre qualité, défigure progressivement le cadre de vie des villes et villages.

Elles ont pourtant de nombreux atouts, à commencer par le fait d'être la plus économique des clôtures. Hors pose, on comptera entre 2 et 10 euros le mètre linéaire de haie, contre 10 à 20 euros pour du grillage souple, 50 à 100 euros pour du grillage avec lame PVC et jusqu'à 150 à 200 euros pour un mur de parpaing enduit.

Niveau entretien, en laissant les végétaux en port libre, on obtient des haies qui ne se taillent qu'une fois par an, voire tous les deux, trois ans, à l'automne. Ces haies libres permettent aux plantes d'exprimer tous leurs intérêts esthétiques: petit fruits, fleurs odorantes, feuillage coloré, qui marquent les saisons.

Plusieurs végétaux gardent aussi leurs feuilles en hiver, permettant ainsi de mettre sa terrasse ou son jardin à l'abri des regards. Contrairement aux idées reçues, une haie doublée d'un grillage est aussi difficile à franchir qu'un mur, contre les vols ou pour empêcher les animaux de compagnie de sortir.

Enfin, les haies sont des éléments bénéfiques pour l'environnement: elles permettent de limiter les effets de surchauffe en été, réduisent les ruissellements et favorisent l'absorption de l'eau. Elles sont aussi des supports de la biodiversité, pour les oiseaux, les hérissons, les insectes, et cela jusqu'au cœur des villes.

Leur disparition a donc de multiples impacts négatifs sur notre territoire. Pour tenter de limiter ce phénomène et aider les élus dans la préservation d'un paysage de qualité dans leur commune, le C.A.U.E met en place outils et actions en faveur de leur maintien.

Il est possible de retrouver sur notre site internet des fiches conseil sur la plantation, l'entretien des arbres de talus, la replantation, etc... ainsi qu'un tableau regroupant toutes les informations nécessaires pour faire le bon choix parmi la liste des essences locales de Seine-Maritime.

Historiquement engagé dans la défense du patrimoine naturel, et notamment des haies et des clos-masures, le C.A.U.E est toujours à disposition des communes pour leurs projets de récréation d'espaces naturels. Nous proposons également à la demande des formations sur le recensement et l'identification du patrimoine naturel (et bâti) dans les documents d'urbanisme.



➤ En collaboration avec la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole, le C.A.U.E a lancé une permanence gratuite pour les habitants du territoire : choix des essences, conseils sur la plantation, la gestion ou encore l'entretien des haies... Nous sommes disponibles sur rendez-vous, chaque 2^e jeudi de chaque mois, à la mairie de Montivilliers. Il est aussi possible de prendre conseil par téléphone, au 02 35 72 94 50, ou par mail à l'adresse suivante : caue@caue76.org



Renaturer les cours d'école

À l'heure du réchauffement climatique, les cours d'écoles en enrobé ne sont pas sans poser un certain nombre de problèmes. Le C.A.U.E a mis au point une note méthodologique afin d'accompagner les élus dans la transformation de leur cours d'école.

Ces dernières années, sous l'impulsion du C.A.U.E 75 et en réponse au changement climatique, les recherches et les expérimentations se multiplient pour proposer aux enfants des cours de récréation plus adaptées à leurs besoins et au climat. Ainsi, les cours pensées comme de vastes aplats d'enrobés favorisant les jeux de ballons et créatrices d'îlots de chaleur sont progressivement réaménagées. L'objectif est alors de faire place à des cours faisant la part belle à la nature, permettant un meilleur partage de l'espace entre les enfants et offrant plus de possibilités.

Une expérimentation

Dans ce cadre, le C.A.U.E 76 a mené une expérimentation sur la commune de Bois-Guillaume afin de proposer une méthodologie aux communes qui souhaiteraient se lancer dans la renaturation de leur cour d'école. Dans ce cadre, des ateliers ont été organisés avec les enfants de maternelle de l'école G.Pompidou afin d'établir un diagnostic partagé et de recueillir leurs besoins. Des échanges (réunion, questionnaires) ont également été menés avec l'équipe pédagogique et les parents. Cette expérimentation a permis à la commune de recruter une équipe de maîtrise d'œuvre en paysage chargée, sur le temps du mandat, de renaturer l'ensemble des cours d'école de la commune.

Formation

> Le C.A.U.E 76 propose aux élus sur demande, un temps de formation à destination des équipes pédagogiques et des services scolaires afin de les sensibiliser à cette question et de les préparer à travailler avec une équipe de maîtrise d'œuvre en concertation. Plus d'informations: formation@caue76.org





▲ Avant. Toute une partie de la cour, trop en pente, était inaccessible aux enfants.



▲ Après. Des gradins ont été aménagés dans la pente pour agrandir la cour.



Ce type de projet implique une acceptation collective du changement.



▲ Dessins et collages sur le thème de « la cour rêvée » réalisés par des enfants de grande et moyenne sections de maternelles pendant les ateliers.

Mise au point d'une méthodologie

Ce type de projet implique une acceptation collective du changement. L'idée est donc de le concevoir via un travail de concertation avec les enfants mais aussi l'équipe pédagogique, les services et les parents afin de fédérer tout le monde et d'adapter au mieux le projet aux différents besoins et contraintes. Il s'agit, par le dialogue, de mieux répartir les espaces de la cour, d'installer des espaces calmes et pédagogiques, de proposer une offre ludique, d'installer des fontaines, de créer des zones d'ombre, de favoriser les matériaux naturels et de désimperméabiliser et végétaliser la cour afin de retrouver un sol vivant.

Pour un projet de renaturation de cours d'école incluant un temps de co-conception avec les enfants, il faut compter un an et demi en moyenne et recruter une équipe de paysagistes concepteurs avec des compétences en concertation. L'équipe de maîtrise d'œuvre devra établir un diagnostic partagé avec les différents usagers du site, organiser des ateliers avec les enfants et échanger et sensibiliser aux enjeux l'équipe pédagogique, les services et les parents.



Ressources

- > Note méthodologique du C.A.U.E 76 <https://www.caue76.fr/cours-ecoles>
- > Pour nourrir votre réflexion le C.A.U.E de Paris a produit de nombreux documents (mini-guide à destination des parents, cahier de recommandations, catalogue de végétaux, mallettes pédagogiques, etc.) disponibles sur leur site internet: www.caue75.fr/content/ressources-cours-oasis



Revitaliser un cœur de bourg

En milieu rural, la transformation du bâti représente une opportunité de développement pour les communes. Le C.A.U.E. 76 a réalisé une note d'enjeux afin d'accompagner les élus du Caule-Sainte-Beuve lors d'une réhabilitation en cœur de bourg.



*Témoignage de Chantal BENOIT, Maire du Caule-Sainte-Beuve
Propos recueillis par Laurie Delacour,
Architecte conseillère du C.A.U.E. de la Seine-Maritime.*

L.D. : *Madame la Maire, comment avez-vous eu le réflexe d'appeler le C.A.U.E pour cette réhabilitation de maison de maître en plein cœur de bourg ?*

C.B. : Nous avons déjà fait appel au C.A.U.E lors de la transformation de notre presbytère en mairie. Cela nous avait apporté énormément en terme d'organisation et d'aménagement, Nous sommes ravis d'avoir suivi le conseil d'ouvrir l'ancien mur pour créer un vrai espace public, alors que cela ne nous semblait pas si évident à l'époque.

L.D. : *En quoi la note d'enjeux réalisée vous-est-elle utile dans ce nouveau projet ?*

C.B. : Elle nous apporte une vue d'ensemble que nous n'avions pas, notamment sur les espaces et bâtiments existants autour: le giratoire, la salle polyvalente, les terrains sportifs, le parking. Ce sont, pour beaucoup, des équipements communaux au final, donc on a réalisé qu'on pouvait maîtriser ce terrain pour en faire un espace public reliant l'ensemble. En plein cœur de bourg, on va pouvoir proposer ce lieu bucolique tout en respectant la biodiversité.



Réhabiliter au-delà du bâtiment

Si la transformation de cette maison en un espace type multiservices est importante pour la revitalisation, l'aménagement du terrain associé en un espace public l'est tout autant.

C'est en accentuant la visibilité, la qualité de l'environnement et en connectant les équipements existants que l'espace devient attractif et qu'une nouvelle dynamique peut émerger en centre-bourg.



L.D. : *Nos conseils ouvrent parfois de nouvelles pistes, notamment sur les enjeux de transition, est-ce votre cas ?*

C.B. : Bien sûr, on s'aperçoit qu'on pourrait être beaucoup plus à la pointe des enjeux environnementaux. En tant que commune rurale, on doit parfois faire des choix rapidement, sans avoir accès à des conseils justement. Alors on fait ce qu'on connaît déjà. Et puis, on pense que cela risque d'être plus coûteux de faire différemment. Avoir un regard extérieur qui nous montre d'autres possibilités, d'autres matériaux, et surtout comment avec peu de choses, on peut faire tellement mieux, c'est précieux.

L.D. : *Quels sont les prochaines évolutions envisagées pour ce projet ?*

C.B. : Nous sommes en train d'avancer sur l'aménagement intérieur, et ce sera ensuite au tour des dossiers pour aménager l'environnement extérieur : la terrasse, les plantations, etc. La transformation va avoir un vrai impact sur le centre bourg !

L.D. : *Est-ce que vous ferez de nouveau appel au C.A.U.E pour de futurs conseils ?*

C.B. : Evidemment, cela nous apporte des éléments essentiels à notre réflexion et à nos échanges entre élus. C'est rassurant aussi d'avoir votre avis. C'est un regard vraiment complémentaire : des architectes auxquels on peut faire appel, une vue d'ensemble... Et toujours dans la bonne humeur !



Aménager naturellement

En intégrant en amont du projet l'ensemble des enjeux, y compris les enjeux environnementaux, il devient possible de trouver des solutions plus respectueuses sans être forcément plus coûteuses.

Par exemple, en aménagement extérieur, sols perméables, essences locales et gestion différenciée favorisent le développement de la biodiversité et sont simples à mettre en œuvre et à entretenir.



Regarder les paysages de la vallée de Seine

Les Observatoires Photographiques des Paysages sont des outils promus par la Convention Européenne des Paysages, en complémentarité des Atlas de Paysage. Ils favorisent une meilleure connaissance des paysages et de leurs dynamiques d'évolution.

La démarche « *Observatoire Photographique des Paysages de la Vallée de Seine* » (OPP) est portée depuis 2017, pour sa partie normande⁽¹⁾, par le C.A.U.E 76, en partenariat avec le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande et le Conservatoire d'Espaces Naturels de Normandie. Ces structures accompagnent les collectivités dans leur développement ou la gestion de leurs espaces naturels avec un regard culturel ou naturaliste. Ce projet bénéficie du soutien de la Délégation Interministérielle au Développement de la Vallée de la Seine (Fiche 1.3 Paysage du CPIER) et de la Région Normandie.

Le périmètre d'étude est lié au couloir séquanien élargi aux rebords des plateaux, depuis la boucle de Moisson jusqu'à l'estuaire. Les objectifs, cadrés en 2019, se situent à la croisée des unités paysagères et des problématiques d'évolutions identifiées dans l'Atlas des Paysages de Haute-Normandie, ainsi que des attentes des porteurs du projet et des partenaires régionaux consultés lors d'ateliers participatifs,

Le Centre Photographique Rouen-Normandie nous a accompagné pour le cadrage de la commande photographique confiée à Claire Tenu et Maxence Rifflet.

Leur mission, commencée en novembre 2019 par des arpentages rigoureux de l'ensemble du territoire, s'achève avec, à ce jour, 150 clichés photographiques retenus. Cette sélection s'est nourrie d'un dialogue riche et constant entre photographes et acteurs du territoire. Ces points de vue constituent un état Zéro de l'itinéraire photographique créé. C'est un état des lieux objectif, sans concessions, éloigné des images d'Épinal projetées sur nos paysages. La dimension d'observation des paysages commence par l'analyse détaillée des clichés photographiques retenus. Il s'agit ensuite de reconduire chacun d'eux, sur des pas de temps variables, afin de mettre en avant les dynamiques d'évolutions potentielles, définir les facteurs qui président à ces phénomènes ou les projets qui les influencent.

(1) Un même projet a émergé en Île-de-France, des portes de Paris à la Boucle de Moisson, porté par les C.A.U.E 78, 95 et 92, le Service Patrimoines et Inventaire de la Région Île-de-France, avec le soutien de la Délégation Interministérielle au Développement de la Vallée de la Seine (Fiche 1.3 Paysage du CPIER) et de la Région Île-de-France.

L'OPP est un outil au service de l'État et des collectivités permettant d'évaluer ou de mettre en place des politiques publiques ou des actions concrètes en faveur des paysages sur notre territoire. L'ensemble de ces données sera également accessible via une interface SIG. C'est aussi un outil de médiation culturelle auprès des habitants, mis en valeur au cours d'animations. Il sera présenté officiellement au deuxième semestre 2022 et exposé autour de l'Armada, en juin 2023.



*Le Paysage, c'est
l'endroit où le ciel et
la terre se touchent*

Michel Corajoud (Architecte-Paysagiste)



À Freneuse, une action d'abattage d'un alignement de peupliers d'Italie modifie radicalement la perception du paysage. Copyright: C.Tenu - M.Rifflet / OPP Vallée de Seine.



Former les élus locaux

Par sa connaissance du département, son équipe pluridisciplinaire, ses liens avec les acteurs de l'aménagement, le C.A.U.E a développé des compétences spécifiques liées aux approches globales et transversales de l'aménagement.

Cette expérience de terrain et cette vision globale, nous les diffusons largement aux travers de nos conseils, de nos publications, de nos rencontres techniques (Focus) mais aussi au travers d'une offre de formations inscrite dans une démarche environnementale soucieuse de l'équilibre des territoires qui met en avant des thèmes à enjeux prioritaires.

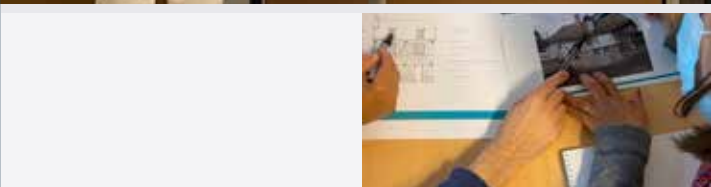
Parmi ces enjeux, la question de la transition écologique est sans doute l'une des plus transversale et des plus complexe à appréhender. C'est pourquoi nous vous proposons un cycle de formation sur mesure, adaptée à l'emploi du temps des élus. Avec la formation "Ma commune siège de la transition", le C.A.U.E vous propose un parcours thématique qui a pour ambition de vous doter de connaissances synthétiques directement utilisables au cours de votre mandat d' élu sur les enjeux de l'aménagement et les méthodes à mettre en œuvre.

Cette formation permet d'appréhender l'ensemble des questions liées à la transition écologique, de manière simple, pragmatique, adaptée aux échelles de territoire et répondant aux besoins que vous exprimez au quotidien sur le terrain.

Le cycle se déroule sur 5 modules avec la possibilité de s'inscrire sur tout ou partie des modules. La première journée (Les enjeux de la transition à l'échelle locale) est suivie de quatre demi-journées (Rénover ses bâtiments publics, La question énergétique, Favoriser la biodiversité, Inclure les habitants), étalées sur environ un trimestre.

Notre objectif est de vous offrir des formations opérationnelles, vous apportant des réponses et de bons outils sur des formats courts et adaptés à votre agenda, organisées dans un esprit de participation et d'échanges de savoirs que seule la formation permet réellement d'obtenir.

Sur demande, il est possible de délocaliser les formations pour être au plus près de vous et de votre territoire. Il est également possible de nous solliciter pour construire ensemble une formation adaptée à vos attentes et à vos besoins, n'hésitez pas à en parler à votre communauté de commune.



Bilan de l'activité

- 11** formations réalisées en 2021 dont
- 4** interventions dans des formations partenaires
- 148** participants
- 115** heures de formation dispensées



Nos formations peuvent être financées par le budget formation de votre commune ou la Caisse des Dépôts et Consignations au titre du droit individuel à la formation des élus.





Sensibiliser le jeune public

Le C.A.U.E 76 coordonne ou intervient dans plusieurs dispositifs éducatifs pour sensibiliser les plus jeunes à leur patrimoine de proximité, éveiller leur curiosité et créer chez eux de l'appétence pour l'architecture, l'urbanisme et le paysage.

Témoignage d'une enseignante de CM2 à Saint-Jouin-Bruneval, ayant participé à « Graines d'architectes »

L'intérêt de ce dispositif, c'est qu'il éveille les enfants au patrimoine qui les entoure. Maintenant, quand ils se promènent et qu'ils voient ces grands arbres plantés, ils savent ce qu'il y a derrière, ils devinent les bâtiments dispersés à l'intérieur de la cour. En rentrant chez eux après la visite, les enfants en ont parlé à leurs parents: ils sont devenus de vrais ambassadeurs des clos-masures ! Certains se sont même rendu compte que leurs grands-parents ou leur oncle vivaient dans un clos. J'espère que grâce à ce type d'actions, ils regarderont avec plus d'attention le patrimoine et sauront le préserver une fois adulte. J'aimerais aussi me dire que cela va créer des vocations chez certains enfants, pour imaginer l'habitat de demain.

Graines d'architectes

un projet pédagogique ciblé, couplé à l'intervention d'un étudiant de l'École nationale supérieure d'Architecture de Normandie.

Après une année 2020-2021 sur la thématique de l'argile et de la brique dans le Pays de Bray, l'édition 2021-2022 s'est penchée sur le thème des clos-masures en ciblant les établissements du Grand site Côte d'Albâtre-Falaises d'Étretat et de la Pointe de Caux.

L'objectif ? Aider les élèves à se familiariser avec leur territoire, à apprendre à regarder leur cadre de vie, son histoire, ses qualités et ses évolutions. Chaque classe bénéficie pour cela d'une visite de sensibilisation suivie de 12 heures d'intervention privilégiant des ateliers de pratique.

Une journée de formation à destination des enseignants, animée par le C.A.U.E, précède les interventions ; un temps de restitution est organisé à l'ENSA Normandie fin mai.

Établissements participants au dispositif en 2021-2022 : collèges de Criquetot-l'Esneval, Montivilliers et Valmont ; écoles élémentaires de Ger-ville, Vattetot-sur-mer et Saint-Jouin-Bruneval.



Lors de la visite avec vous, il y a un élève qui a découvert qu'il y avait des gravures du XVIII^e siècle sur la façade de sa maison ! C'est fantastique !



Les Enfants du Patrimoine :

un programme d'activités gratuites pour les scolaires qui se déroule la veille des Journées Européennes du Patrimoine.

Le C.A.U.E 76 se mobilise depuis 2018 dans le cadre de cette manifestation nationale, parrainée par Stéphane Bern. Avec le soutien de partenaires, l'équipe propose des activités gratuites conçues spécialement pour le jeune public.

Le 17 septembre dernier, 37 classes se sont inscrites à des animations. Ce sont donc plus de 850 élèves qui ont découvert la diversité et les richesses du patrimoine local, et ainsi posé un regard nouveau sur leur cadre de vie.

En partenariat avec la Fédération Nationale des C.A.U.E, la Métropole Rouen Normandie et la Réunion des Musées Métropolitains.

Le programme de l'édition 2022

(16 septembre) est déjà en ligne sur : www.les-enfants-du-patrimoine.fr
Parlez-en aux enseignants de votre commune !

Journées Nationales de l'Architecture :

une journée de formation dédiée aux enseignants visant à leur donner les outils pour sensibiliser les élèves à l'architecture.

Chaque année, le C.A.U.E organise une formation à destination des enseignants de collèges et lycées. Le but ? Leur donner des clefs de compréhension pour apprendre à lire l'architecture, à décrypter le paysage, à déchiffrer la ville. Le travail de sensibilisation peut ensuite être approprié en classe, avec l'accompagnement d'un étudiant de l'École d'architecture.

Graines d'architectes et JNA

sont en partenariat avec le Rectorat, l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie, la DSDEN 76, avec le soutien de la DRAC de Normandie.





Conseiller les particuliers

Loi n° 77-2 du 3 Janvier 1977 sur l'architecture. Article 1^{er}
« *L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public.* »

Cette notion d'intérêt public de l'architecture a incité le C.A.U.E, dès sa création, à apporter des conseils auprès des particuliers et des collectivités pour que l'architecture soit réellement accessible pour tous.

Cette action permet d'assurer pour certaines communes une cohérence architecturale sur leur territoire. Il est important de bien appréhender les enjeux et comprendre les objectifs d'une réglementation particulière, ciblée, adaptée au contexte environnemental. La volumétrie, les matériaux, les couleurs et les choix architecturaux et paysagers peuvent être orientés par des articles réglementaires. Toutefois, la réglementation seule ne suffit pas à garantir la qualité d'un projet et sa bonne insertion dans le site.

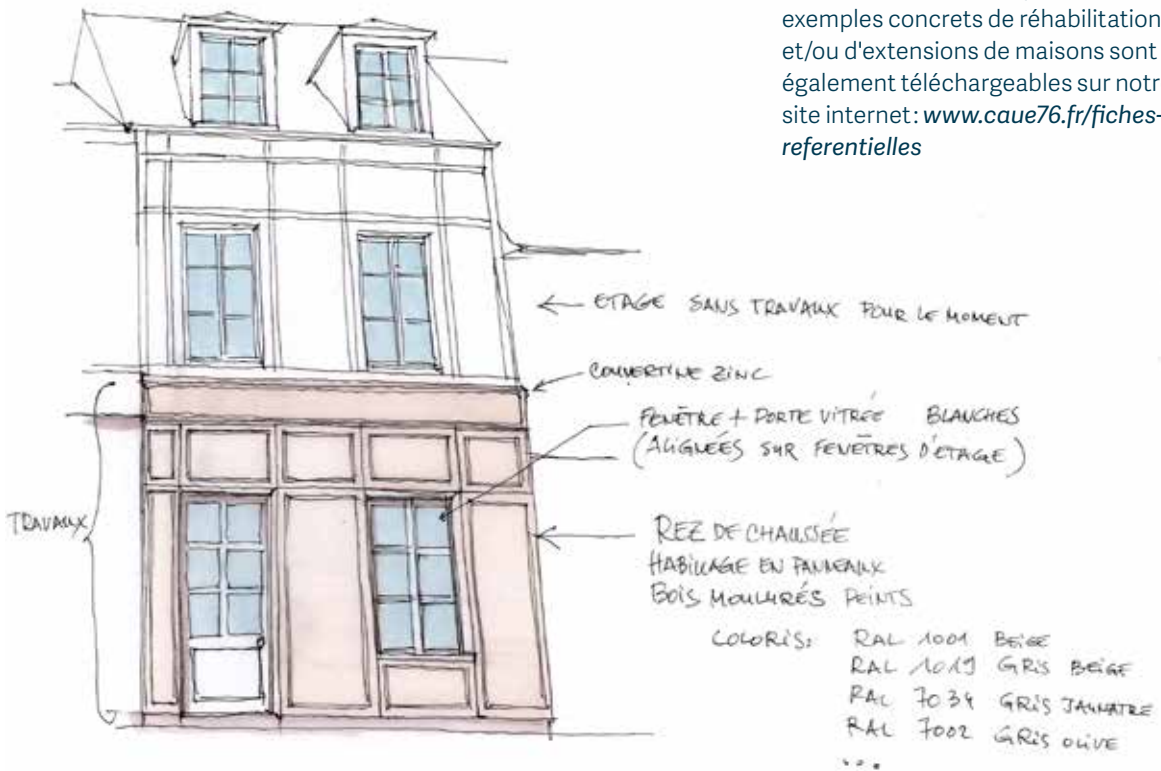
La mission de conseil est avant tout une approche pédagogique avec le pétitionnaire: expliquer les objectifs généraux vis-à-vis du site pour prendre conscience de l'intérêt collectif; la qualité d'un site est le résultat d'une addition d'attentions particulières, individuelles. Il doit intégrer cette notion pour percevoir et travailler son projet.

Discuter de ses souhaits et de faire part de façon pédagogique sur les objectifs paysagers et architecturaux en partant de l'idée de départ: cela permet de poser certains jalons et s'assurer de la bonne direction dès les balbutiements du projet.

Cet accompagnement du C.A.U.E est souvent positif, pour préserver ou encourager la qualité de notre paysage seinomarin: il faut rappeler que toute modification d'un bâtiment, une construction neuve, l'édification d'une clôture est une intervention sur notre environnement est de la responsabilité de chacun.



En complément de ces conseils, des fiches architecturales, présentant des exemples concrets de réhabilitations et/ou d'extensions de maisons sont également téléchargeables sur notre site internet : www.caue76.fr/fiches-referentielles



A. ECHERDUAL / CAUE76 / 11.05.2014

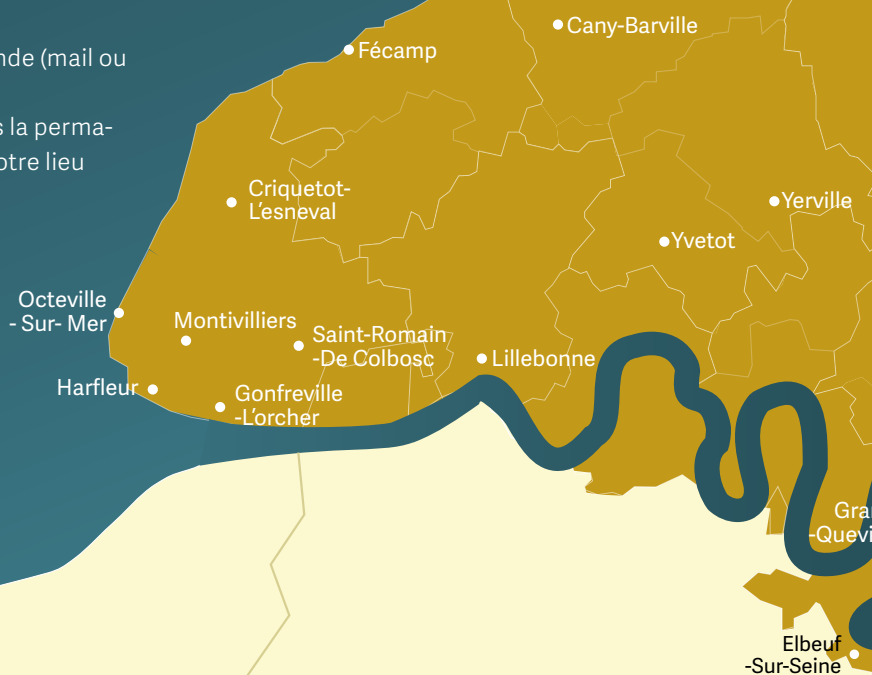
A Croquis explicatif des préconisations de l'Architecte des Bâtiments de France.

Accompagner les particuliers

Sur chacun des territoires, le C.A.U.E propose des permanences architecturales gratuites.

LA DÉMARCHE

- Réception de votre demande (mail ou tel) par le secrétariat
- Prise de rendez-vous dans la permanence la plus proche de votre lieu d'habitation



LIEUX DE CONSULTATION DES CONSEILLERS



Possibilité de RDV en visio, par mail ou téléphone

Villes Sœurs – Falaise Du Talou Interregionale Aumale / Blangy

● Blangy sur Bresle

☎ 02 35 94 02 76

✉ contact@cciabb.fr

✉ paysbreslesyeres@orange.fr

Inter Caux Vexin

● Clères

☎ 02 35 33 23 31

✉ mairie-cleres@cegetel.net

Le Havre Seine Métropole

●● Criqueot l'Esneval

☎ 02 77 24 30 10 / 07 88 69 29 71

✉ melinda.dasilva@lehavremetropole.fr

●● Montivilliers

☎ 02 79 92 76 40

✉ isabelle.levasseur@lehavremetro.fr

✉ sylvie.gac@lehavremetro.fr

●● St Romain de Colbosc

☎ 02 35 13 36 90

✉ nicolas.sinquin@lehavremetropole.fr

✉ elisa.rouselle@lehavremetropole.fr

●● Gonfreville l'Orcher (Ville)

☎ 02 35 13 17 62

✉ virginie.champion@gonfreville-l-orcher.fr

Terroir de Caux

●● Dieppe (Ville)

☎ 02 35 06 66 00 / 02 35 06 63 58

✉ harmonie.urando@mairie-dieppe.fr

●● Dieppe - DDTM - BAU

☎ 02 35 06 66 36

✉ laurent.couaillet@seine-maritime.gouv.fr

●● Tôtes

☎ 02.35.32.92.57 / 02.35.32.22.02

✉ cgaillon@terroirdecaux.net

✉ crogister@terroirdecaux.net

4 Rivières / Bray Eawy

● Gournay en Bray

☎ 02 35 09 85 69

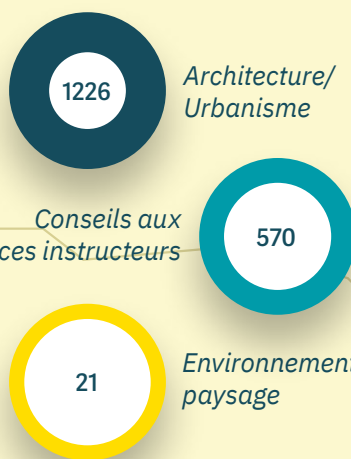
● Neufchatel En Bray

☎ 02 32 97 45 65

✉ contact@breawy.fr

Bilan de l'activité

1817 conseils en 2021 dont



Métropole Rouen Normandie

- Métropole Rouen Normandie
☎ 02.35.52.83.50
- Malaunay
☎ 02 32 82 55 67
✉ grandin.jessica@malaunay.fr
- Oissel
☎ 02 32 95 89 74
✉ stephane.tranchard@ville-oissel.fr
- Petit Quevilly
☎ 02 35 72 94 50
✉ caue@caue76.org
- St Étienne du Rouvray
☎ 02 32 95 83 83
✉ cnebbak@ser76.com
✉ p.devauxditlalande@ser76.com
- Isneauville
☎ 02 35 60 57 85
✉ c.lakievre@ville-isneauville.fr
✉ e.lebas@ville-isneauville.fr

Bois Guillaume

- ☎ 02 35 12 24 69
✉ stephanie-poulet@ville-bois-guillaume.fr
✉ pauline-romeas@ville-bois-guillaume.fr
✉ service-urba@ville-bois-guillaume.fr
- Grand-Quevilly
☎ 02 35 68 99 14
✉ virginie.dacosta@grandquevilly.fr
✉ elise.cateloy@grandquevilly.fr
- Elbeuf
☎ 02 32 96 90 11
✉ mathieu.herrier@mairie-elbeuf.fr
✉ tatiana.mottet@mairie-elbeuf.fr

Caux Seine Agglo

- Lillebonne
☎ 02 32 84 40 33 / 02 32 84 40 40
✉ c.huguenin@cauxseine.fr

Côte Albatre / Yvetot Normandie Plateau De Caux Doudeville Yerville

- Yvetot
☎ 02 35 56 14 14
✉ marie-alice.guilbert@yvetot-normandie.fr
- Yerville
☎ 02 35 95 07 25 / 02 35 95 93 45
✉ aurelie.lepron@cc-yervilleplateauxdecaux.fr
- Fécamp
☎ 02 35 10 60 14
✉ christel.lacaes@agglo-fecampcauxlittoral.fr
✉ jasmine.lemarchand@agglo-fecampcauxlittoral.fr
- Cany-Barville
☎ 02 35 57 85 00 / 02 35 57 95 14
✉ ads@cote-albatre.com
✉ email@cote-albatre.com
✉ marie.hepineuze@cote-albatre.com

Accompagner les collectivités

Afin de renforcer sa proximité et sa réactivité, le C.A.U.E a réorganisé le déploiement de ses conseillers-référents sur 10 territoires. Cette réorganisation vise à renforcer nos liens de proximité et de confiance, et permet à chaque conseiller-référent d'avoir une meilleure connaissance de son territoire et un meilleur suivi de ses actions à vos côtés.

LA DÉMARCHÉ

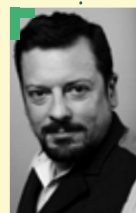
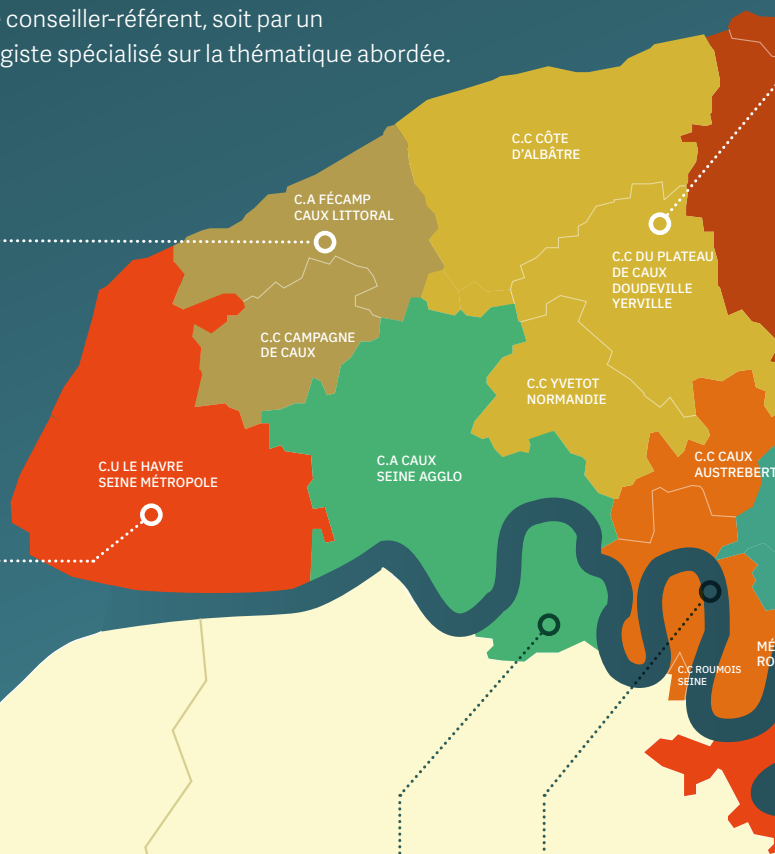
- Réception de votre demande (mail ou tel) par le secrétariat
- Première prise de contact par le conseiller-référent
- Traitement de la demande soit par le conseiller-référent, soit par un autre architecte, urbaniste ou paysagiste spécialisé sur la thématique abordée.



VIRGINIE MAURY-DELEU
(P. 33)



LUCILLE THÉRON
(P. 32)



ÉMMANUEL CÔME
(P. 35)



JEAN-CHRISTOPHE GOULIER
(P. 36)



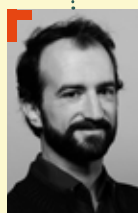
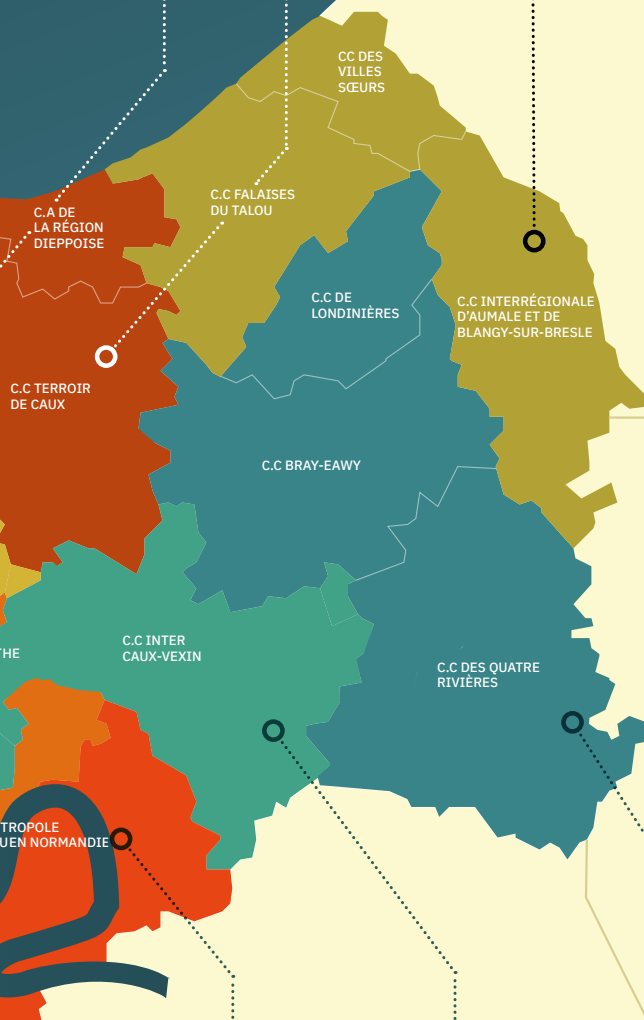
ÉRIC
PIARD
(P. 34)



VALÉRIE
LOPES
(P. 39)



LAURIE
DELACOUR
(P. 41)



CLÉMENT
DELAÎTRE
(P. 37)



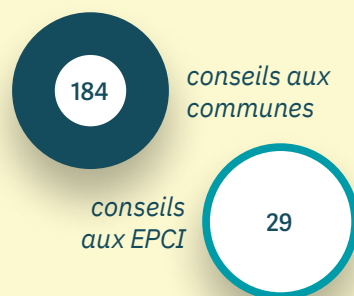
GILLES
PESQUET
(P. 38)



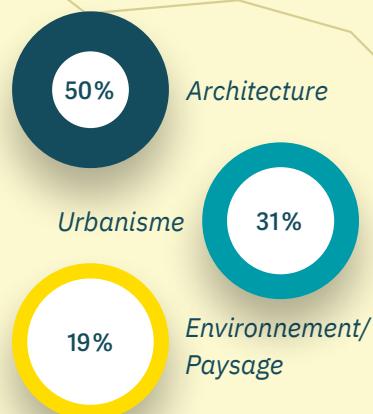
SANDRINE
LE DOARÉ
(P. 40)

Bilan de l'activité

213 conseils en 2021 dont



Thématiques



Territoire de la Pointe de Caux

BENOUVILLE

- Participation à la sélection de l'équipe de paysagistes pour l'aménagement de places en centre-bourg

FONGUEUSEMARE

- Note d'enjeux sur les aménagements des abords de la mairie

FONTENAY

- Note d'enjeux sur la restructuration du centre village
- Conseils pour l'extension du cimetière des Hameaux
- Note d'enjeux sur la réhabilitation et l'extension du gymnase et participation à la sélection de l'équipe d'AMO

GAINNEVILLE

- Note d'enjeux sur la requalification du centre bourg
- Note d'enjeux sur l'adaptation des locaux de la mairie

GONFREVILLE-L'ORCHER

- Conseil sur la rénovation de la salle des cérémonies

HAVRE (LE)

- Participation aux commissions locales « site patrimonial remarquable – SPR » du centre reconstruit du Havre au comité de pilotage sur la construction de la Tour Alta
- Réalisation de visites dans le cadre de l'élaboration du cahier de recommandations sur le quartier Sanvic

MONTVILLIERS

- Accompagnement et suivi de l'étude sur le site Buglise
- Participation au comité de pilotage sur la réalisation d'un Atlas de la biodiversité communale
- Formation aux agents « Enrichir sa culture architecturale »

NOTRE-DAME-DU-BEC

- Note d'enjeux sur la réorganisation et extension de la mairie et participation à la sélection de l'équipe de maîtrise d'oeuvre

OCTEVILLE-SUR-MER

- Participation au jury de concours pour la construction d'un espace culturel
- Note d'enjeux sur la rénovation de la mairie
- Formation aux élus « enrichir sa culture architecturale »

POTERIE-CAP-D'ANTIFER (LA)

- Animation d'un atelier participatif « comment mieux gérer la fréquentation touristique au phare d'Antifer »

- Note d'enjeux sur la valorisation du cimetière

REMUEE (LA)

- Conseils sur la colorimétrie pour la mairie

ROGERVILLE

- Note d'enjeux sur la construction d'une mairie, la réhabilitation de locaux en bibliothèque et local jeunes et la requalification des espaces extérieurs ; Participation à la sélection de l'équipe de maîtrise d'oeuvre
- Note d'enjeux sur la construction de logements seniors et participation à la sélection de l'équipe de maîtrise d'oeuvre

SAINT-JOUIN-BRUNEVAL

- Accompagnement sur le devenir du clos des Fées (atelier participatif et restitution d'une note d'enjeux)

SAINTE-ADRESSE

- Atelier participatif avec les enfants pour l'aménagement de la cour de l'école Lagarde
- Note d'enjeux sur l'aménagement paysager des terrasses boulevard Dufayel

TILLEUL (LE)

- Réalisation d'un panneau pédagogique sur un ancien moulin communal

VILLAINVILLE

- Participation à la sélection de l'équipe de maîtrise d'oeuvre pour la rénovation de la salle polyvalente

LE HAVRE SEINE METROPOLE

- Participation active au groupe de soutien technique et opérationnel aux communes (STOC)
- Formation aux agents « Enrichir sa culture architecturale »
- Participation à l'animation d'un atelier « Densités et formes urbaines » dans le cadre de l'élaboration du PLUI
- Participation aux ateliers thématiques participatifs et restitution de la concertation sur la stratégie nature et biodiversité
- Conseils de plantations de haie pour la STEP du Tilleul
- Communauté d'agglomération
- Caux-Seine Agglo



● Lieux de consultation pour les particuliers

414 RDV avec un particulier
296 Conseils sur les autorisations d'urbanisme



1
Intercommunalité



54
communes



268 912
habitants

VOTRE RÉFÉRENTE
TERRITOIRE



Lucille Théron
Architecte-conseillère



Territoire Pays de Caux littoral

ANGERVILLE-BAILLEUL

- Note d'enjeux sur la sécurisation et valorisation paysagère de la RD 11

BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX

- Réflexion sur le foncier à l'Est du carreau de l'église
- Information sur une campagne de ravalement afin de valoriser le patrimoine bâti

COLLEVILLE

- Réflexion sur le cœur de village ainsi que la sécurisation de la rue de l'église

ECRAINVILLE

- Participation à une réunion sur le projet de transfert de la mairie dans un ancien corps de ferme

GERPONVILLE

- Proposition d'un référentiel de voies partagées et de cheminements piétons
- Accompagnement de la commune sur un projet de lotissement

HOUQUETOT

- Note d'enjeux sur la requalification de la traversée de bourg
- Note d'enjeux sur la rénovation de la salle polyvalente

LOGES (LES)

- Réflexions sur le projet de pôle mobilités douces

SAINT-LEONARD

- Conseil sur le projet d'un nouveau local pour les services techniques
- Suivi des études d'aménagement, d'urbanisme et des projets communaux
- Accompagnement pour le projet d'écoquartier

SORQUAINVILLE

- Note d'enjeux sur la rénovation de la mairie-école

TOCQUEVILLE-LES-MURS

- Conseils pour la sécurisation des déplacements piétons le long de la RD 11

VALMONT

- Compte rendu de visite de l'église Saint-Nicolas-Saint Martin

VIRVILLE

- Conseil pour la création d'une place de village reliant les équipements communaux

COMMUNAUTE DE COMMUNES CAMPAGNE DE CAUX

- Participation aux ateliers préalables à l'élaboration du contrat de relance et de transition écologique (CRTE)



● Lieux de consultation pour les particuliers

44 RDV avec un particulier
10 Conseils sur les autorisations d'urbanisme



2
Intercommunalités



55
communes



54 416
habitants

VOTRE RÉFÉRENTE
TERRITOIRE



Virginie Maury-Deleu
Paysagiste-conseillère

Territoire Plateau de Caux Côte d'Albâtre

AUZEBOSC

- Compte-rendu de visite de l'église Saint Jean Baptiste

BERTHEAUVILLE

- Note d'enjeux sur la reconversion du terrain de tennis

BRETTEVILLE-SAINT-LAURENT

- Réflexions sur l'entretien des façades de la mairie

CANY-BARVILLE

- Suivi des études d'aménagement, d'urbanisme et des projets communaux et participation à la commission urbanisme

CHAPELLE-SUR-DUN (LA)

- Note d'enjeux sur l'aménagement d'un terrain communal

HAUTS-DE-CAUX (LES)

- Conseil sur les orientations d'aménagement et réflexion sur le cœur de village de Veauville-lès-Baons
- Accompagnement des élus pour la désignation d'une équipe de maîtrise d'œuvre pour des travaux d'aménagement autour de l'école et la mairie

INGOUVILLE

- Conseil sur deux projets de logements communaux

MOTTEVILLE

- Réflexions pour la réhabilitation de l'ancienne école et ses abords

OCQUEVILLE

- Note d'enjeux sur l'aménagement d'un city-stade

PAVILLY

- Participation au jury de concours pour la construction d'un plateau sportif sur le terrain de la Viardière
- Conseil dans le cadre d'un concours restreint sur esquisse

SAINTE-AUBIN-SUR-MER

- Conseil sur la réhabilitation et la transformation de deux bâtiments communaux

SAINTE-COLOMBE

- Conseils sur le réaménagement des locaux de la mairie

SAINT-MARTIN-DE-L'IF

- Conseil sur la requalification des traversées de bourg
- Réflexion sur une parcelle et les aménagements urbains
- Visite commentée des aménagements du centre-bourg de Roumare avec les élus

SAINT-PIERRE-LE-VIGER

- Compte rendu de visite de l'église Saint Joseph-Benoit

SOTTEVILLE-SUR-MER

- Conseils pour l'aménagement paysager du bourg et du parking à la mer

VEULES-LES-ROSES

- Note d'enjeux pour la restructuration de l'école

YVETOT

- Parcours d'interprétation du Manoir du Fay: réalisation de panneaux d'exposition

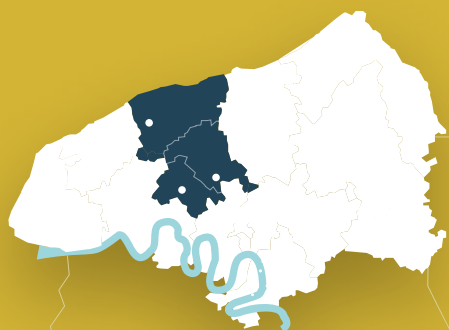
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA YVETOT

NORMANDIE

- Participation à la réflexion préalable à l'OAP sur la préservation du quartier du Fay
- Conseil sur l'extension de la ZA d'Auzebosc

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLATEAU DE CAUX-DOUDEVILLE-YERVILLE

- Conseils auprès du service instructeur des autorisations d'urbanisme



● Lieux de consultation pour les particuliers

50 RDV avec un particulier
14 Conseils sur les autorisations d'urbanisme



3
Intercommunalités



122
communes



75 111
habitants

VOTRE RÉFÉRENT
TERRITOIRE



Éric Piard
Architecte-conseiller



Territoire de Caux Seine

ARELAUNE-EN-SEINE

- Note d'enjeux sur l'extension et la réhabilitation de la résidence Gérard Tertre

CLEVILLE

- Réflexion sur la réhabilitation d'un logement vacant au-dessus de la mairie

FOUCART

- Note d'enjeux sur la requalification de la route Saint-Martin
- Participation à la sélection de l'équipe de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'un terrain communal

GRAIMBOUVILLE

- Réflexion sur l'installation d'un parking à l'Est du village

ROUVILLE

- Avis sur un projet de lotissement

SAINT-AUBIN-ROUTOT

- Conseils pour l'école

SAINT-EUSTACHE-LA-FORET

- Guide méthodologique sur les économies d'énergie dans la mairie et l'école

TANCARVILLE

- Réflexion sur l'extension et la réorganisation des écoles

TERRES DE CAUX

- Conseils sur l'évolution du village de Bermonville
- Compte-rendu de visite de l'église de Bermonville

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CAUX SEINE AGGLO

- Participation aux groupes de travail: Qualité d'usage des logements neufs et anciens et revitalisation des centralités



● Lieux de consultation pour les particuliers

21 RDV avec un particulier
27 Conseils sur les autorisations d'urbanisme



1 Intercommunalité



50 communes



77 114 habitants

VOTRE RÉFÉRENT TERRITOIRE



Emmanuel Côme
Architecte-conseiller



Territoire de la Métropole Rouen Normandie *Ouest*

BOUVILLE

- Note d'enjeux sur la construction d'un restaurant scolaire

DUCLAIR

- Note d'enjeux sur la reconversion du centre des finances publiques en MJC

HAUTOT-SUR-SEINE

- Note d'enjeux sur la réhabilitation de deux logements communaux

TRAIT (LE)

- Rénovation thermique: conseils sur l'aspect architectural des façades de la cité-jardin du Trait

- Note de cadrage pour la reconversion de l'ancienne école

SAINTE-MARGUERITE-SUR-DUCLAIR

- Approche globale sur la renaturation des espaces publics et l'amélioration du réseau de liaisons piétonnes
- Conseils sur les modifications envisagées pour l'adaptation PMR des sanitaires de la salle polyvalente

SAINT-PIERRE-DE-MANNEVILLE

- Note d'enjeux sur la création d'une salle des associations et rénovation de la mairie

YVILLE-SUR-SEINE

- Rénovation de la salle polyvalente et de la maison Allain



● Lieux de consultation pour les particuliers

25 RDV avec un particulier
46 Conseils sur les autorisations d'urbanisme



2 Intercommunalité



38 communes



102 961 habitants

VOTRE RÉFÉRENT TERRITOIRE



Jean-Christophe Goulier
Paysagiste-conseiller

Territoire de la Métropole Rouen Normandie Est

BOIS-GUILLAUME

- Suivi études d'aménagement, d'urbanisme et des projets communaux
- Ateliers participatifs en vue de la restructuration et de la végétalisation des cours d'écoles

CAUDEBEC-LÈS-ELBEUF

- Participation au jury de concours de maîtrise d'œuvre pour la construction des services techniques

DARNETAL

- Conseil sur l'entretien d'arbres dans des écoles, dans un jardin communal et sur des plantations rue Lefebvre

DEVILLE-LÈS-ROUEN

- Conseil sur l'acquisition d'un immeuble contigu à une friche destinée à être reconvertie en logements

FRENEUSE

- Conseil sur l'attaque fongique dans la sacristie de l'église Notre Dame
- Session de formation aux élus autour du patrimoine des Boucles de la Seine

GRAND-QUEVILLY

- Suivi d'études d'aménagement, d'urbanisme et des projets communaux

ISNEAUVILLE

- Suivi d'études d'aménagement, d'urbanisme et des projets communaux
- Conseil pour dossier de consultation : salle de conseil/mariages

MALAUNAY

- Suivi d'études d'aménagement, d'urbanisme et des projets communaux

MAROMME

- Participation au jury de concours de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un parc urbain en centre-ville

MESNIL-ESNARD

- Note d'enjeux - Urbanisme général

MONT-SAINT-AIGNAN

- Aménagement paysager de l'école Saint André

OISSEL

- Suivi d'études d'aménagement, d'urbanisme et des projets communaux

PREAUX

- Compte-rendu de visite de l'église Notre Dame

SAINT-AUBIN-CELLOVILLE

- Enjeux du territoire et réaménagement mairie/école

SAINT-AUBIN-EPINAY

- Atelier participatif en vue de la réflexion sur le centre-bourg

SAINT JACQUES SUR DARNETAL

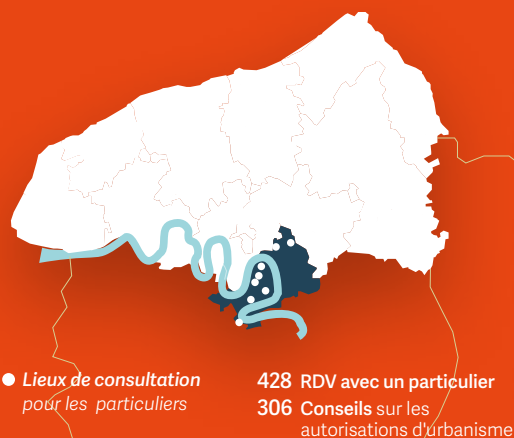
- Conseil sur l'aménagement du centre-bourg et sur la requalification d'un bâtiment

TOURVILLE-LA-RIVIERE

- Conseil sur le projet de local pétanque

METROPOLE ROUEN NORMANDIE

- Réalisation d'un cahier de recommandations urbaines, architecturales et paysagères pour les cités jardins
- Identification d'un site d'étude pour un parcours de santé à Rouen sur l'île Lacroix
- Participation au Festival Graines de Jardin au jardin des plantes
- Avis sur la charte Biodiversité
- Participation à un café patrimoine sur les cités jardins avec les habitants du Trait sur le thème du patrimoine, rénovation et préservation
- Réalisation d'une fiche pratique sur les clôtures



1
Intercommunalité



44
communes



389 720
habitants

VOTRE RÉFÉRENT
TERRITOIRE



Clément Delaître
Paysagiste-urbaniste
conseiller

Territoire du Pays de Dieppe

BELMESNIL

- Compte rendu de visite de l'église Saint Rémy

CROPUS

- Note d'enjeux sur l'amélioration thermique et le fonctionnement de la mairie et du logement communal

ESTEVILLE

- Aménagement et fleurissement autour de la charpenterie



GREUVILLE

- Conseils pour l'aménagement paysager d'un terrain communal

LONGUEIL

- Préconisations pour le choix de végétaux à planter aux abords d'installations techniques liées à l'assainissement collectif

LUNERAY

- Note d'enjeux sur la réhabilitation de la mairie

QUIBERVILLE-SUR-MER

- Participation au jury de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un équipement d'hôtellerie de plein air

SAINT-GERMAIN-D'ETABLES

- Compte-rendu de visite de l'église Notre-Dame

SAINT-LAURENT-EN-CAUX

- Participation à la réunion « Petite Centralité »

SAINTE-MARGUERITE-SUR-MER

- Participation aux groupes de travail sur le PLU
- Note d'enjeux sur l'aménagement de la mairie

SASSETOT-LE-MALGARDE

- Réflexions sur la reconversion d'un local en mairie

VAL-DE-SAÂNE

- Participation à l'atelier de travail sur l'évolution du centre-bourg

VARENDEVILLE-SUR-MER

- Note d'enjeux sur la traversée de bourg RD 75

COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX

- Participation à la réunion Personnes Publiques Associées dans le cadre de l'élaboration du PLUI
- Participation au jury de concours restreint pour la construction du centre aquatique à Val-de-Saâne
- Participation aux ateliers PADD à Gueures et Longueville-sur-Scie



● Lieux de consultation
pour les particuliers

53 RDV avec un particulier
11 Conseils sur les
autorisations d'urbanisme



2
Intercommunalité



95
communes



85 218
habitants

VOTRE RÉFÉRENTE
TERRITOIRE



Valérie Lopes
Architecte-conseillère

Territoire Inter Caux- Vexin

CLERES

- Conseils pour l'aménagement paysager de l'espace Clara

ESTEVILLE

- Note d'enjeux sur l'aménagement et le fleurissement autour de la Charpenterie

FRESNE-LE-PLAN

- Note d'enjeux sur l'extension de l'école et la création d'un restaurant scolaire
- Conseils sur la mare communale

HOUSSAYE-BERANGER (LA)

- Note d'enjeux sur le projet de rénovation thermique de la salle polyvalente
- Note d'enjeux sur la reconversion de l'école

MONT-CAUVAIRE

- Note d'enjeux sur l'extension de l'école élémentaire
- Note d'enjeux sur le réaménagement de logements locatifs communaux

ROUMARE

- Accompagnement pour la création de logements séniors au parc des Tulipiers

RY

- Note d'enjeux sur la reconversion d'équipements communaux en logements
- Note sur la reconversion d'un restaurant en équipement municipal



VAUPALIERE (LA)

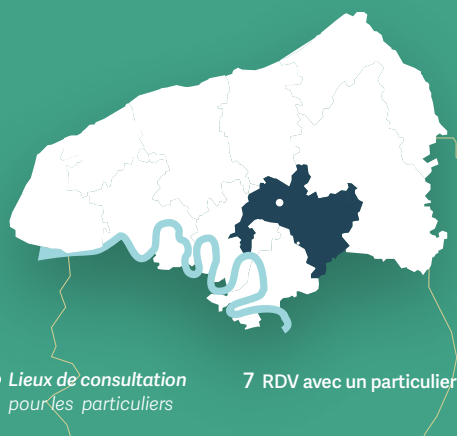
- Réflexions sur la restructuration d'un parking en cœur de bourg

YQUEBEUF

- Note d'enjeux sur l'aménagement d'un parc et d'un parcours sportif

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES INTER CAUX VEXIN

- Conseil sur l'extension de la zone d'activités



● Lieux de consultation pour les particuliers

7 RDV avec un particulier



1
Intercommunalité



64
communes



54 382
habitants

VOTRE RÉFÉRENT
TERRITOIRE



Gilles Pesquet
Architecte-conseiller

Territoire du Pays de Bray

ARGUEIL

- Participation aux réunions de suivi dans le cadre du dispositif « Petite Centralité »
- Note d'enjeux sur la restructuration et l'extension de l'école communale

BEAUVOIR-EN-LYONS

- Note d'enjeux sur la restructuration de l'école et la construction d'un restaurant scolaire et d'une garderie

COMPAINVILLE

- Note d'enjeux sur la réhabilitation de l'ancienne mairie-école

CUY-SAINT-FIACRE

- Note d'enjeux sur la restructuration de l'école et la construction d'un pôle enfance

DAMPIERRE-EN-BRAY

- Note d'enjeux sur la réhabilitation du site Moisson en maison communale.

FERRIERES-EN-BRAY

- Note d'enjeux sur la construction d'une école élémentaire

FEUILLIE (LA)

- Note d'enjeux sur la rénovation du foyer communal

FRY

- Conseils sur la marche à suivre pour la restauration de l'église

MONT-ROTY

- Note d'enjeux sur la réhabilitation de la salle communale

NEUFCHATEL-EN-BRAY

- Conseils pour l'aménagement du Parc des Aulnes et de la Béthune avec une approche environnementale et paysagère

ROCQUEMONT

- Note d'enjeux sur les atouts, contraintes, besoins et scénarios d'un futur aménagement du centre-bourg

SAINTE-GENEVIEVE-EN-BRAY

- Note d'enjeux sur la reconstruction d'un local communal

SIVOS DE BEZANCOURT

- Note d'enjeux sur la construction d'une école élémentaire

SOMMERY

- Note d'enjeux sur la réhabilitation d'une maison à pans de bois en MAM

THIL-RIBERPRE (LE)

- Note d'enjeux sur la réhabilitation des espaces publics de centralité

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES 4 RIVIÈRES

- Conseils pour la réhabilitation de la gendarmerie à Gournay-en-Bray

PETR du Pays de Bray – PETR Grand Beauvaisis

- Participation aux groupes de travail et au séminaire de restitution de l'étude de faisabilité pour la mise en place d'un outil de développement durable type PNR

Dispositif "Graines d'Architectes"

- Co-organisation avec l'ENSA Normandie, la DSDEN, le Rectorat et la DRAC sur les écoles, collège ou lycée de Dampierre-en-Bray, La Feuillie, Forges-les-Eaux, Gournay-en-Bray, Londinières et Sommery.



● Lieux de consultation pour les particuliers

44 RDV avec un particulier



3 Intercommunalités



115 communes



61 089 habitants

VOTRE RÉFÉRENTE TERRITOIRE



Sandrine Le Doaré
Architecte-conseillère



Territoire du Petit Caux

AUMALE

- Conseils et remarques sur les Orientations d'Aménagement et de Programmation du PLU

CAULE-SAINTE-BEUVE

- Note d'enjeux sur la réhabilitation d'une maison de maître en point multiservices

CRIEL-SUR-MER

- Note d'enjeux sur la reconversion d'une gendarmerie en maison médicale
- Note d'enjeux sur la reconversion de deux bâtis patrimoniaux communaux en lien avec l'espace public du centre-ville

EU

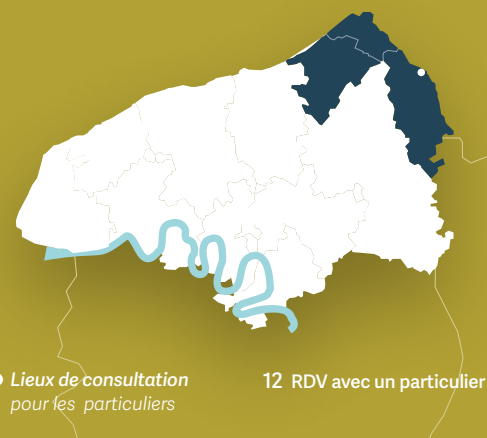
- Participation à l'atelier « sauvegarde et mise en valeur du patrimoine »

SAINT-NICOLAS-D'ALIERMONT

- Note d'enjeux sur la restructuration d'une cour de récréation avec la création d'un préau

COMMUNAUTE DE COMMUNES VILLES ET SCEURS

- Participation à la réunion PPA (personnes publiques associées) dans le cadre de l'élaboration du PLUI-H
- Participation au comité de pilotage pour la requalification de la gare Le Tréport-Mers



3
Intercommunalité



83
communes



83 074
habitants

VOTRE RÉFÉRENTE
TERRITOIRE



Laurie Delacour
Architecte-conseillère

Actions partenariales

■ Siège dans des commissions et comités

METROPOLE ROUEN NORMANDIE

- Commissions locales d'amélioration de l'habitat (CLAH) de la Métropole Rouen Normandie

LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE

- Commissions locales d'amélioration de l'habitat (CLAH) de Le Havre Seine Métropole

PREFECTURE DE LA SEINE MARITIME

- Comité Local de Cohésion Territoriale
- Commissions Départementales d'Aménagement Commercial (CDAC)
- Commissions Départementales des Sites, Perspectives et Paysages (CDNPS)
- Sous-commissions de sécurité publique
- Commissions Consultatives Départementale de Sécurité et d'Accessibilité
- Commissions Départementales de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF)

SOUS-PRÉFECTURE DU HAVRE

- Sous-commission de sécurité publique pour le collège de Goderville

DEPARTEMENT 76

- Commissions locales d'amélioration de l'habitat (CLAH)
- Rencontres territoriales Plan Départemental de l'Habitat
- Comité de gestion de la Vallée d'Antifer

PREFECTURE RÉGION ILE-DE-FRANCE

- Participation au jury de la commission Ecoquartier pour la candidature de Roncherolles-sur-le-Vivier (DRIEAT)

FEDERATION NATIONALE DES C.A.U.E

- Participation aux instances nationales : Commissions Techniques Permanents et Conseils d'Administration

UNION REGIONALE DES C.A.U.E NORMANDS

- Participations aux Conseils d'Administration et Assemblée Générale annuelle

■ Participation à des jurys de concours de maîtrise d'œuvre

DEPARTEMENT 76

- Jury pour la réhabilitation de l'hôtel du Département
- Jury pour la construction d'une nouvelle demi-pension au collège Guy de Maupassant à Bacqueville-en-Caux

LE TRAIT D'UNION DU CAILLY

- Jury pour la reconstruction de l'EHPAD Les Myosotis à Montville

LOGEAL

- Jury pour la construction de la gendarmerie à Rives-en-Seine

SDIS 76

- Jury pour un projet de construction d'un CIS à Fécamp

SEMINOR

- Jury pour la réalisation de 114 logements à Blangy-sur-Bresle

■ Intervention dans des formations

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NORMANDIE

- Visite commentée du clos-masure de la Sauvagère, au Tilleul, pour les étudiants du Master DRAQ et participation au jury de rendu

UNILASALLE

- Intervention auprès des étudiants dans le cadre d'un séminaire sur les clos-masures

DRAC Normandie

- Action « Graines d'architectes »
- Journées nationales de l'architecture, formation sur la relation entre l'intérieur et l'extérieur

ASSOCIATION RÉGIONALE DE PROMOTION DE L'ÉCO-CONSTRUCTION (ARPE)

- Intervention lors de la formation Ambassadeurs éco matériaux

Contributions diverses :

CARSAT Normandie

- Avis sur projet de logements séniors à Cany-Barville et sur la notion d'APD intermédiaire
- Avis sur la résidence du Sud à Elbeuf-sur-Seine
- Avis sur le projet de résidence intergénérationnelle à Saint-Romain-de-Colbosc
- Avis sur le projet SEMINOR rue Dubois à Saint-Romain-de-Colbosc sur deux blocs de logements collectifs
- Avis sur le projet de construction de 5 logements séniors à Raffetot
- Avis sur la Résidence Les Tilleuls à Luneray sur une adaptabilité des salles de bains et pour une approche globale
- Participation à une réunion de travail sur la construction d'un habitat séniors à Gonfreville L'orcher
- Avis sur la résidence "La Fontaine" à Bois-Guillaume.

DEPARTEMENT 76 - Direction des routes

- Conseil pour le renouvellement de peupliers noirs à Rogerville, le long de la RD 982

DEPARTEMENT 76 - Direction culture & patrimoine

- Contribution écrite sur la thématique « paysage » dans le cadre du comité scientifique Unesco clos-masure

DEPARTEMENT 76 - Opération Grand Site de France

- Guichet unique agricole (projets architecturaux à vocation agricole)
- Guichet unique communes (Bénouville - plantations de haies)
- Groupe de travail : élaboration d'un plan de paysage

TERRES DE LIENS

- Avis sur les possibilités de restauration d'un ancien bâtiment agricole situé à Saint-Valéry-en-Caux

Participation à des séminaires, réunions techniques

AGENCE NORMANDE BIODIVERSITÉ DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Participation aux journées du réseau biodiversité et territoires

AURH – AURBSE

- Participation à la Caravane des Paysages sur 2 sites : Elbeuf-sur-Seine et Bénouville

CONSERVATOIRE DU LITTORAL

- Participation à la restitution du travail préparatoire du plan de gestion du site de la Falaise d'Amont et de la chapelle Notre-Dame-de-la-Garde dans le cadre de l'OGS Falaises d'Étretat-Côte d'Albâtre

DDTM 76

- Participation au comité régional de l'habitat et de l'hébergement

FONDATION DU PATRIMOINE

- Participation aux comités d'attribution des labels

MAISON DE L'ARCHITECTURE – LE FORUM

- Participation à la réunion de finalisation de la résidence d'architecte à Tôtes

PARC NATUREL RÉGIONAL DES BOUCLES DE LA SEINE NORMANDE

- Participation au groupe Patrimoine bâti dans le cadre d'une étude de faisabilité PNR

PREFECTURE DE LA SEINE MARITIME

- Participation au déploiement du programme national « Petites villes de demain »
- Participation à une réunion technique sur la mise en œuvre du guichet unique de l'ANCT
- Installation du réseau ARCA 76 (Agir en Réseau pour les Commerces et les Activités)
- Participation au comité local de cohésion des territoires

REGION NORMANDIE

Service aménagement, santé et territoires vulnérables

- Participation à un atelier de travail sur la création d'un label RSE des zones d'activités

Direction Energies, Environnement et développement durable

- Participations aux ateliers thématiques dans le cadre de la Stratégie régionale pour la biodiversité 2021-2030

SYNDICAT MIXTE DU LITTORAL DE LA SEINE MARITIME

- Participation au lancement de la commission du littoral

EPF Normandie et DÉPARTEMENT DE LA SEINE MARITIME

- Participation au déploiement du programme « Petite Centralité »

Co-organisation d'évènements et/ou Actions-phare

CARSAT Normandie

- Participation à la sortie de l'ouvrage « Réinventez les lieux de vie des séniors de demain » à Giverny



MAISON DE L'ARCHITECTURE – LE FORUM

- Animations durant le festival Zig Zag: balade architecturale et paysagère en bord de Seine à Freneuse et découverte de la cité-jardin emblématique à Port-Jérôme-sur-Seine

UNION REGIONALE DES C.A.U.E NORMANDS

- Participation au groupe de travail sur la reconstruction
- Guide pratique sur la Réhabilitation architecturale et thermique

PREFECTURE DE LA SEINE MARITIME

- Co-organisateur de l'atelier à Rolleville sur Paysage, espaces naturels et attractivité

CONSERVATOIRE DU LITTORAL

- Note d'enjeux sur le devenir du clos-masure de la Sauvagère (commune du Tilleul)

Organisation de **visites**, **Focus, rencontres techniques**

VISITE

Visite d'une centrale photovoltaïque avec les élus et les professionnels



FOCUS

Échanges sur les leviers, les freins à la mise en œuvre du solaire dans l'architecture



VISITE

Aménagement de centre-bourg à Roumare



RENCONTRE TECHNIQUE

Chantier communal à faible impact environnemental avec des élus (construction paille) à Yville



Les adhérents

570 communes de Seine-Maritime

A

Allouville-Bellefosse
Alvimare
Ambrumesnil
Amfreville-les-Champs
Anceaumeville
Ancourt
Ancourteville-sur-Hericrourt
Ancretieville-saint-Victor
Ancretteville-sur-Mer
Angerville-Bailleul
Angerville-l'Orcher
Anglesqueville-L'esneval
Anglesqueville-la-Bras-Long
Anneville-Ambourville
Anneville-sur-scie
Annouville-Vilmesnil
Anzeville
Ardouval
Argueil
Arques-la-Bataille
Aubermesnil-Beaumais
Auberville-la-Renault
Aumale
Auppegard
Authieux-Ratieville (les)
Authieux-sur-le-Port-St-Ouen
Auvilliers
Auzebosc
Auzouville-l'Esneval
Auzouville-sur-Ry
Auzouville-sur-Saane
Avesnes-en-Bray
Avesnes-en-Val
Avremesnil

B

Bacqueville-en-Caux
Bailloulet
Bailly-en-Rivière
Baons-le-Comte
Bardouville
Baromenil
Bazinval
Beaurepaire
Beaussault
Beautot
Beauval-en-Caux
Beauvois-en-Lyons
Bec-de-Mortagne
Belbeuf
Bellencombte
Bellengreville
Belleville-en-Caux
Belmesnil
Bénarville
Benesville
Benouville
Bernières
Bertheauville
Bertreville
Bertreville-Saint-Ouen
Bertrimont
Berville-En-Caux
Berville-Sur-Seine
Beuzeville-La-Grenier
Beuzeville-La-Guerard
Beuzevillette

Bezancourt
Bierville
Bihorel
Biville-la-Baignarde
Blacqueville
Blainville Crevon
Blangy-Sur-Bresle
Blosseville
Bocasse (Le)
Bois-D'ennebourg
Bois-Guilbert
Bois-Guillaume
Bois-Heroult
Bois-Himont
Bois-L'evêque
Bois-Robert
Boissay
Bonsecours
Boos
Bordeaux-Saint-Clair
Bornambusc
Bosc-Béranger
Bosc-Edeline
Bosc-Guerard-St-Adrien
Bosc-Hyons
Bosc-Le-Hard
Bosc-Mesnil
Bosville
Boudeville
Bouelles
Bouille (La)
Bourg-Dun (le)
Bourville
Bouville
Brachy
Bracquetuit
Bradancourt
Brametot
Bréauté
Bremontier-Merval
Bretteville-du-Grand-Caux
Bretteville-St-Laurent
Bully
Butot

C

Cailly
Callengeville
Calleville-les-deux-Eglises
Campneuseville
Canehan
Canouville
Canteleu
Cany-Barville
Carville-Pot-De-Fer
Catelier (Le)
Catenay
Caudebec les Elbeuf
Caule-Ste-Beuve (Le)
Cauville-Sur-Mer
Cent Acres (Les)
Cerlangue (La)
Chapelle-du-Bourgay
Chapelle-Sur-Dun (La)
Chaussée (La)
Cideville
Clais
Cleon
Clères

Cleuville
Cléville
Cliponville
Colleville
Colmesnil-Manneville
Compainville
Cottevrad
Criel-sur-Mer
Crique (la)
Criquebeuf-En-Caux
Criquevot-L'esneval
Criquevot-sur-Longueville
Criquevot-sur-Ouville
Critot
Croisy-Sur-Andelle
Croix-Mare
Croixdalle
Cropus
Crosville-sur-Scie
Cuverville-En-Caux
Cuverville-Sur-Yères
Cuy-St-Fiacre

D

Dampierre-en-Bray
Dampierre-St-Nicolas
Darnetal
Daubeuf-Serville
Denestanville
Deville-les-Rouen
Dieppe
Doudeville
Douvrend
Drosay
Duclair

E

Ecalles-Alix
Ecrainville
Ecretteville-les-Baons
Ectot-les-Baons
Elbeuf
Elbeuf-en-Bray
Elbeuf-sur-Andelle
Eletot
Ellecourt
Emanville
Envermeu
Envronville
Epretot
Ermenouville
Ernemont-sur-Buchy
Esclavelles
Eslettes
Esteville
Etainpus
Etainhus
Eतालondes
Etoutteville
Etrétat
Eu

F

Fecamp
Ferrières-en-Bray
Ferte-St-Samson (la)
Fesques
Feuille (la)
Flamets-Fretils
Flocques

Fongueusemare
Fontaine-en-Bray
Fontaine-la-Mallet
Fontaine-le-Bourg
Fontaine-sous-Preaux
Fontelaye (La)
Fontenay
Foucarmont
Foucart
Franqueville-St-Pierre
Freneuse
Fresles
Fresnay-le-Long
Fresne-le-Plan
Fresnoy-Folny
Fresquiennes
Freulleville
Frichemesnil
Froberville
Fultot

G

Gaillarde (la)
Gainneville
Gancourt-St-Etienne
Ganzeville
Gerville
Goderville
Gommerville
Gonfreville-Caillet
Gonfreville-l'Orcher
Gonnetot
Gonneville-sur-Scie
Gonzeville
Goupillières
Gouy
Graimbouville
Grainville-la-Teinturriere
Grainville-sur-Ry
Grainville-Ymauville
Grand-Quevilly (le)
Grandes-Ventes (les)
Graval
Gréges
Grémonville
Greuville
Grigneuseville
Gruchet-le-Valasse
Gruchet-St-Siméon
Grugny
Grumesnil
Guerville
Gueures
Gueutteville
Gueutteville-les-Gres

H

Hanouard (le)
Harfleur
Hattenville
Haudricourt
Haussez
Hautot-l'Auvray
Hautot-le-Vatois
Hautot-sur-Mer
Hautot-sur-Seine
Hauts-de-Caux (les)
Havre (le)
Haye (la)
Hermanville

Hermeville
Héronnelles
Heugleville-sur-Scie
Heuqueville
Hodeng-au-Bosc
Hodeng-Hodenger
Houdetot
Houlme (le)
Houpeville
Houquetot
Houssaye-Beranger (la)
Hugleville-En-Caux

I

Iffs (Les)
Illois
Imbleville
Incheville
Ingouville
Isneauville

J

Jumièges

L

Lamberville
Lammerville
Lanquetot
Lestanville
Lillebonne
Limesy
Limpville
Lindebeuf
Lintot-les-Bois
Loges (les)
Londe (la)
Longroy
Longueil
Longuerue
Longueville-sur-Scie
Louvétot
Lucy
Luneray

M

Malaunay
Manéglise
Manehouville
Manneville-es-Plains
Manneville-la-Goupil
Manneville
Martainville-Epreville
Martigny
Martin-Eglise
Massy
Mathonville
Maucomble
Maulevrier-Ste-Gertrude
Mauny
Mélamare
Melleville
Ménerval
Ménouval
Mentherville
Mesnières-en-Bray
Mesnil Durdent (Le)
Mesnil-Esnard (Le)
Mesnil-Follemprière
Mesnil-Mauzer

Mesnil-Panneville
 Mesnil-Raoul
 Mesnil-Réaume
 Meulers
 Meulers
 Millebosc
 Mirville
 Molagnies
 Monchaux-Soreng
 Monchy-sur-Eu
 Mont-Cauvaire
 Mont-St-Aignan
 Montérolier
 Montigny
 Montvilliers
 Montmain
 Montreuil-en-Caux
 Montroty
 Montville
 Morgny-la-Pommeraye
 Mortemer
 Motteville
 Moulineaux
 Muchedent

N
 Nesle-Hodeng
 Nesle-Normandeuse
 Neufbosc
 Neufchatel-en-Bray
 Neuf-Marche
 Neuville-Ferrières
 Nollevall
 Normanville
 Norville
 Notre-Dame-d'Aliermont
 Notre-Dame-de-Bliquetuit
 Notre-Dame-de-Bondeville
 Notre-Dame-du-Bec
 Notre-Dame-du-Parc
 Nullemont

O
 Ocqueville
 Octeville-sur-Mer
 Oissel
 Omonville
 Omonville
 Orival
 Osmy-St-Valéry
 Oudalle
 Ouville-l'Abbaye
 Ouville-la-Rivière

P
 Paluel
 Pavilly
 Petit-Caux
 Petit-Quevilly
 Petiville
 Pierrecourt
 Pissy-Poville
 Pleine-Seve
 Pommeréval
 Ponts-et-Marais
 Port-Jérôme-sur-Seine
 Poterie-Cap-D'antifer (La)
 Préaux
 Pretot-Vicquemare

Q
 Quevillon
 Quevreville-La-Poterie
 Quiberville-sur-Mer
 Quiévreucourt

R
 Raffetot
 Rainfreuille
 Realcamp
 Remuée (la)
 Ricarville-du-Val
 Rives-en-Seine
 Robertot
 Rocquefort
 Rocquemont
 Rogerville
 Rolleville
 Roncherolles-sur-le-Vivier
 Rosay
 Rouen
 Roumare
 Rouville
 Rouvray-Catillon
 Rouxmesnil-Bouteilles
 Royville
 Rue-St-Pierre (la)
 Ry

S
 Saane-St-Just
 Sahurs
 Sainneville-sur-Seine
 St-Maclou-la-Brière
 St-Aignan-sur-Ry
 St-Andre-sur-Cailly
 St-Arnoult
 St-Aubin-Celloville

St-Aubin-Epinay
 St-Aubin-le-Cauf
 St-Aubin-les-Elbeuf
 St-Aubin-Routot
 St-Aubin-Sur-Mer
 St-Aubin-Sur-Scie
 St-Beuve-en-Rivière
 St-Crespin
 St-Denis-D'Aclon
 St-Denis-Le-Thibout
 St-Denis-sur-Scie
 St-Etienne-Du-Rouvray
 St-Eustache-La-Forêt
 St-Georges-Sur-Fontaine
 St-Germain-d'Etalles
 St-Germain-Sous-Cailly
 St-Germain-Sur-Eaulne
 St-Gilles-De-La-Neuville
 St-Hellier
 St-Honoré
 St-Jacques-d'Aliermont
 St-Jacques-Sur-Darnetal
 St-Jean-de-Folleville
 St-Jean-du-Cardonnay
 St-Jouin-Bruneval
 St-Laurent-de-Brevedent
 St-Laurent-en-Caux
 St-Leger-aux-Bois
 St-Leonard
 St-Maclou-de-Folleville
 St-Mards
 St-Martin-aux-Arbres
 St-Martin-aux-Buneaux
 St-Martin-de-Boscherville
 St-Martin-du-Bec
 St-Martin-du-Vivier
 St-Martin-l'Hortier
 St-Martin-le-Gaillard
 St-Martin-Osmonville
 St-Maurice-D'Etelan
 St-Nicolas-d'Aliermont
 St-Ouen-du-Breuil
 St-Ouen-le-Mauger
 St-Ouen-sous-Bailly
 St-Paer
 St-Pierre-de-Bénouville
 St-Pierre-de-Manneville
 St-Pierre-de-Varengeville
 St-Pierre-en-Port
 St-Pierre-en-Val
 St-Pierre-le-Vieux
 St-Pierre-Le-Viezer

St-Pierre-les-Elbeuf
 St-Rémy-Boscrocourt
 St-Riquier-Es-Plains
 St-Romain-De-Colbosc
 St-Saens
 St-Sauveur-d'Emalleville
 St-Sylvain
 St-Vaast-D'equiqueville
 St-Vaast-du-Val
 St-Valery-En-Caux
 St-Victor-l'Abbaye
 St-Vigor-D'ymonville
 Ste-Adresse
 Ste-Colombe
 Ste-Croix-Sur-Buchy
 Ste-Foy
 Ste-Généviève-en-Bray
 Ste-Helene-Bondeville
 Ste-Marguerite-sur-Duclair
 Ste-Marguerite-Sur-Mer
 Ste-Marie-Au-Bosc
 Sandouville
 Sassetot-le-Malgardé
 Sassetot-Le-Mauconduit
 Sauchay
 Saumont-La-Poterie
 Saussezemare-en-Caux
 Sept-Meules
 Serqueux
 Servaville-Salmonville
 Sierville
 Sigy-En-Bray
 Smermesnil
 Sommery
 Sorquainville
 Sotteville-les-Rouen
 Sotteville-Sur-Mer
 St-Ouen (les)

T
 Tancarville
 Terres-de-Caux
 Therouldeville
 Thiergeville
 Thietreville
 Thil-Manneville
 Thiouville
 Tilleul (le)
 Tocqueville-en-Caux
 Tocqueville-les-Murs
 Torcy-le-Grand
 Torcy-le-Petit
 Toro-Mesnil (le)

Tôtes
 Touffreville-La-Corbeline
 Touffreville-sur-Eu
 Tourville-la-Rivière
 Tourville-les-Ifs
 Tourville-sur-Arques
 Toussaint
 Trait (Le)
 Trémauville
 Tréport (Le)
 Trinité-du-Mont (la)
 Turretot

V
 Val-de-Saane
 Val-de-Scie
 Valliquerville
 Valmont
 Varengeville-sur-Mer
 Varneville-Bretteville
 Vassonville
 Vatierville
 Vattot-sous-Beaumont
 Vaupalière (la)
 Venestanville
 Ventes-Saint-Rémy (les)
 Vergetot
 Veules-les-Roses
 Vibeuf
 Vieux-Manoir
 Vieux-Rouen-sur-Bresle
 Villainville
 Villers-Ecalles
 Villy-sur-Yères
 Vinnemerville
 Virville
 Vittefleury

W
 Wanchy-Capval

Y
 Yainville
 Yebleron
 Yerville
 Yport
 Yquebeuf
 Yvecrique
 Yvetot
 Yville-sur-Seine

& 42 partenaires

Agglomération Fécamp Caux Littoral – APEI Dieppe – ARPE Normandie – AURH – CAPEB Haute Normandie – CARSAT Normandie – Chambre d'Agriculture – Chambre de métiers et de l'artisanat Normandie – Chambre départementale des géomètres experts – Le Havre Seine Métropole – Communauté d'Agglomération Caux Seine Agglo – Communauté de Communes Campagne de Caux – Communauté de Communes Caux Austreberthe – Communauté de Communes Bray Eawy – Communauté de Communes Côte d'Albâtre – Communauté de Communes Plateau de Caux Doudeville-Yerville – Communauté de Communes des 4 Rivières – Communauté de Communes Yvetot Normandie – Communauté de Communes Terroir de Caux – Communauté de Communes Villes Sœurs – Conseil Régional de l'Ordre des Architectes – CREFAB – ENSA Normandie – Fédération Française du Bâtiment Rouen-Dieppe – Fondation du Patrimoine – France Europe immobilier – Habitat 76 – Immobilière Basse Seine – Institut d'Urbanisme Normandie Le Havre – Maison de l'Architecture-Le Forum – Métropole Rouen Normandie – Nexity Foncier Conseil – Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande – Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Bray – Quevilly Habitat – SEMI-NOR – Seine Maritime Attractivité – SODINEUF – Syndicat Intercommunal d'adduction d'eau potable et d'assainissement (SIAEPA) – Syndicat mixte du bassin versant de l'Arques et des versants côtiers adjacents – Syndicat mixte pays interrégional Bresle Yères – Le Trait d'Union du Cailly – Union Nationale des Aménageurs Normandie.

Bilan financier

1 SITUATION DE L'ASSOCIATION DURANT L'EXERCICE ÉCOULÉ

a) Conjoncture

La collecte de Taxe d'Aménagement connaît une hausse significative sur l'exercice 2021. Cette situation a eu un impact important sur le budget, permettant de dégager un résultat bénéficiaire.

b) Évènements importants

- L'exercice 2021 a été marqué par l'absence de direction pendant 8 mois, le départ en retraite d'un architecte et le recrutement d'une architecte en CDD
- Les frais de déplacements sont en hausse pour l'exercice 2021 suite à la reprise progressive d'une activité en présentiel.

c) Chiffres à retenir

En ce qui concerne les produits, on observe :

- Une hausse de 288 917 € de la perception des taxes d'aménagement.
- Des conventions annuelles et ponctuelles en légère baisse et inférieure aux estimations.
- Une baisse 11 210 € des cotisations d'adhérents.
- Une baisse de 45 749 € des « Subventions autres partenaires » avec un exécuté inférieur de 19 157 € par rapport aux prévisions.

En ce qui concerne les charges, on observe :

- Des charges liées aux ressources humaines impactées à la baisse. Pour rappel en 2020 des indemnités de licenciement et de rupture conventionnelle avaient été versées pour plus de 87 000 €. On constate une baisse des salaires bruts de 131 000 €, notamment dû à l'absence de directeur sur 8 mois de l'exercice. Cette variation entraîne donc une baisse des charges salariales pour 42 497 €.
- Une augmentation des dépenses liées à la maintenance, la régie informatique et l'acquisition de logiciels afin de pouvoir assurer la mise en place du télétravail pour tous les collaborateurs.
- Une diminution des frais d'affranchissement en raison de l'augmentation des échanges mail.
- Une baisse des frais liés à l'organisation d'événementiel : colloques, réception et voyages, RV CAUE, ainsi que ceux liés à l'impression de catalogues et publications au profit d'une communication digitale.

Pour le budget, on retiendra les chiffres clés suivants :

Produits :	
Approuvé :	1 422 860 €
Réalisé :	1 720 593 €
soit + 17,30 %
Charges :	
Approuvé :	1 422 860 €
Réalisé :	1 363 118 €
soit - 4,38 %

Résultat bénéficiaire de l'exercice :..... 357 476 €

Pour le bilan, on retiendra les chiffres clés suivants :

Immobilisations nettes :	2 129 050 €
Fonds Propres de l'association :	3 593 409 €

Le montant net de la subvention du Département pour l'aide à l'acquisition du siège social du C.A.U.E., amortissable sur la même durée que l'acquisition financée, s'élève à 503 974 €.

Conformément à la résolution prise en Assemblée Générale du 12 mai 2021, sur proposition du Conseil d'Administration, le résultat de l'exercice 2020 a été imputé sur le compte « Autres réserves ».

2 ÉVOLUTION PRÉVISIBLE DE L'ASSOCIATION POUR 2022

Produits : Le budget a été établi début 2021 dans la continuité des exercices précédents, en tenant compte des indices conjoncturels et des mouvements de personnel dont nous avons connaissance. En ce qui concerne la Taxe d'Aménagement, le prévisionnel 2022 est établi sur base stable de rentrée de taxes. Nous ne disposons toujours pas d'indicateurs permettant davantage de visibilité. L'activité de formation est en deçà du prévisionnel, en partie due à la période de crise sanitaire et au départ de la chargée de formation. Nous espérons stabiliser ce poste en 2022.

Charges : Les charges de structure et de fonctionnement ont été estimées en 2021 en tenant compte des mouvements de personnel connus à ce jour au sein de l'équipe. Le reprise du travail en présentiel devrait amener à une hausse des charges fixes, et des frais de déplacements.

3 – AFFECTATION DU RÉSULTAT

On constate un bénéfice de 357 476.41 €.

Le Conseil d'Administration, propose aux membres de l'Assemblée Générale d'affecter le Résultat au compte « Autres Réserves », portant le solde du compte à 3 079 622.39 €.

Le Trésorier,
Olivier ROCHE



27, RUE FRANÇOIS MITTERRAND, 76140 PETIT-QUEVILLY
02 35 72 94 50 - caue@caue76.org - www.caue76.fr

Directeur de la publication: Vincent Duteurtre
Rédaction C.A.U.E 76
Conception graphique: Michaël Paton, C.A.U.E 76

Juin 2022